



Etude de faisabilité de la collecte des déchets organiques sur le bassin versant de l'unité de Romainville Lot 2 Etude sociologique



Rapport
Février 2015





Sommaire



Introduction.....	3
Contexte et problématique de l'étude.....	4
> Le tri des biodéchets en France	4
> Le contexte du bassin versant de l'unité de Romainville	4
> Le bassin versant de l'unité de Romainville, un territoire et une population très divers	5
> Objectifs de recherche	6
Méthodologie.....	7
Préambule	10
> Précaution sur le vocabulaire utilisé.....	10
> Plan du rapport	10
I. La gestion globale des déchets	11
A. Des perceptions ambivalentes de l'univers des déchets	12
> 1. Le déchet : rebut ou objet valorisable ?.....	12
> 2. Une filière de traitement des déchets méconnue.....	13
> 3. Le tri des déchets : un enjeu de société annexe en France ?	13
B. Profils type de gestionnaires de déchets	15
> 1. Préambule.....	15
> 2. Graphique des profils type	16
> 3. L'engagé	16
> 4. Le volontaire	17
> 5. L'obéissant	18
> 6. L'ambivalent.....	20
> 7. Le contestataire	21
> 8. L'indifférent	22
C. Principales variables structurant les modes de gestion des déchets.....	23
> 1. Un cadre de vie structurant le rapport aux déchets.....	23
> 2. Le tri des déchets : une pratique bricolée et potentiellement fragile	24
> 3. La gestion des déchets, des pratiques routinisées modifiées par la sensibilisation environnementale	25
> 4. Le tri, une pratique tractée par des jeux d'acteurs.....	27

II. Les biodéchets.....	29
A. Une catégorie de déchets facile à appréhender.....	30
> 1. Une compréhension intuitive de la catégorie	30
> 2. Une catégorie unique, des sous-familles de tri	31
B. Les désignations de la catégorie des biodéchets	35
> 1. La terminologie, un enjeu dans la compréhension de la catégorie	35
> 2. Des désignations variablement adaptées	35
C. Les pratiques actuelles de gestion des biodéchets	40
> 1. Une gestion très classique des déchets alimentaires	40
> 2. Une gestion diversifiée des déchets verts	43
D. Le potentiel d'adhésion à la collecte sélective des biodéchets.....	47
> 1. Des enjeux forts autour de la mise en place de la collecte	47
> 2. Un changement d'organisation à accompagner	50
> 3. Des consignes de tri accessibles facilitant la mise en place de la collecte	52
> 4. Un stockage des déchets cristallisant les réticences	53
> 5. L'enjeu crucial de la collecte et de la fréquence de ramassage	56
> 6. Une mise en valeur du circuit de traitement indispensable	57
Conclusion	59



Introduction

3





Contexte et problématique de l'étude



> Le tri des biodéchets en France

Si les collectes séparées des biodéchets sont en plein essor en Europe mais aussi sur les autres continents, la France de son côté accuse un certain retard. En 2010, 36 % de la population française bénéficiait d'une collecte en porte à porte des déchets organiques (principalement pour les déchets verts) et seulement 3% de la population avait une collecte séparée ciblant les déchets de cuisine.

Malgré ce retard de la collecte séparée, ***l'Enquête nationale sur la gestion des déchets organiques*** réalisée pour l'ADEME en 2008 par Inddigo et LH2 montre que « la gestion domestique des déchets organiques est une réalité pour 62 % des français (déchets de cuisine) et 70 % des détenteurs de jardin (déchets verts). La gestion domestique recouvre des filières aussi diverses que l'alimentation animale, le non ramassage des tontes, l'épandage des cendres de bois ou le compostage. »

Pour les déchets de cuisine, 25 % de l'ensemble des foyers gère principalement à domicile les catégories de déchets de cuisine les plus volumineuses (épluchures, fruits ou légumes abîmés, restes de viande) alors que pour les déchets de jardin, 54 % des foyers sont concernés par cette gestion à domicile (déchets verts des jardins d'agrément).

4

Les pratiques liées aux biodéchets s'inscrivent donc dans un contexte paradoxal. Si la gestion des biodéchets et en particulier des déchets verts est une réalité pour une partie de la population, leur collecte sélective reste marginale. C'est donc ce contexte ambivalent que l'étude présentée dans ce rapport prend place.

> Le contexte du bassin versant de l'unité de Romainville

Le Syctom, l'Agence métropolitaine des déchets ménagers qui traite les déchets de Paris et de 83 autres communes de l'agglomération parisienne a réalisé une étude diagnostic sur la production et la gestion des déchets organiques produits sur son territoire en 2009/2010. Après une déclinaison locale sur les bassins versants des projets d'unités de traitement du Blanc-Mesnil et d'Ivry-Paris XIII, l'Agence a souhaité connaître précisément le gisement de biodéchets potentiellement collectables ou gérables localement sur le bassin versant du projet de Romainville.

Le Syctom souhaitait compléter l'étude technique par la connaissance des pratiques de tri des habitants et de leur perception des déchets organiques, à travers une étude sociologique.

Le bassin versant de l'unité de Romainville qui est pris en compte correspond au 19^e arrondissement de Paris, au territoire de deux communautés d'agglomération (Est-Ensemble et aéroport du Bourget) et de 11 autres communes de Seine-Saint-Denis, soit une population de 965 132 habitants.

Cette étude est intervenue après une période de contestation du projet initial par deux associations locales et des élus des communes riveraines. Le recours déposé par les associations a abouti à la décision, le 18 avril 2013, du Tribunal administratif de Montreuil d'annuler l'arrêté préfectoral d'exploiter.

Le Sycotom avait anticipé la décision judiciaire en redéfinissant en décembre 2012 l'unité de méthanisation projetée sur le site de Romainville. Celle-ci est destinée à traiter, d'une part, les ordures ménagères résiduelles pour en extraire la fraction fermentescible et d'autre part, des biodéchets collectés séparément. En contrepartie, l'Agence demande aux collectivités de s'engager dans des politiques ambitieuses de réduction des déchets.

Les habitants dépendant du bassin versant de l'unité de Romainville rencontrés dans le cadre de cette étude avaient une connaissance plus ou moins forte de la controverse autour de ce projet initial.

D'un côté les personnes concernées par les questions de développement durable et les riverains vivant à proximité du site étaient généralement au courant du projet et y étaient très majoritairement opposées pour des raisons écologiques, économiques et sanitaires.

Cette usine est un non-sens écologique et économique. Ça va coûter un argent fou et on n'aura jamais un résultat de qualité à base de déchets souillés. (F, 70 ans, trieuse, maison)

5

De l'autre côté, les habitants plus éloignés du projet ou moins sensibles au développement durable étaient beaucoup moins informés, mais réagissaient cependant assez mal à l'évocation du projet, notamment au regard de son coût.

> Le bassin versant de l'unité de Romainville, un territoire et une population très divers

Les entretiens réalisés dans le cadre de cette étude ont dessiné une image très contrastée du territoire et de la population.

En effet, le territoire s'avère très hétérogène en termes de cadre de vie, intégrant un habitat privilégié en maison de ville mais aussi des logements collectifs assez voire très dégradés.

De manière corollaire, la population interviewée sur ce territoire est très diversifiée en termes de catégories socioprofessionnelles.

Cette forte mixité de population est structurante dans la mesure où les individus ont des profils différents par rapport à la question du développement durable et sont soumis à des contraintes matérielles ou sociales différentes les uns des autres.

> Objectifs de recherche

/ Faire un état des lieux des pratiques actuelles liées à la gestion des déchets et notamment des biodéchets

L'étude sociologique a permis de connaître les pratiques de tri des habitants du bassin versant de l'unité de Romainville et leurs perceptions/représentations des biodéchets.

L'objectif était d'apporter, à travers une analyse sociologique, des éléments complémentaires à ceux réunis par l'équipe du lot 1 sur la validation des gisements de biodéchets et la faisabilité technico-économique de leur collecte dans les différentes collectivités ainsi que le développement du compostage domestique.

Pour cela, il s'agissait dans un premier lieu de recueillir et de détailler les pratiques actuelles en termes de gestion des déchets et plus particulièrement des biodéchets.

/ Connaître le potentiel d'adhésion à la collecte sélective des biodéchets

L'étude a tenté de comprendre à quelles conditions - et dans quelles conditions - les habitants étaient prêts à adopter de nouveaux comportements pour trier leurs déchets organiques, comment les pratiques et les attentes étaient liées à d'autres contingences que celui des déchets comme ceux liés à leurs conditions de vie et leur insertion dans la communauté régionale.

Il s'agissait donc de **connaître les représentations associées aux déchets organiques et de décrypter dans quelle mesure cette collecte spécifique pourrait se combiner avec les opinions et les pratiques déjà en place.**



Méthodologie



Pour réaliser cette étude sociologique, nous avons diversifié les modes de recueil de l'information. Le protocole d'enquête était constitué de :

- 4 réunions de groupe avec des habitants
- 24 entretiens semi-directifs également avec des habitants
- 6 entretiens en face à face avec des acteurs spécifiques sur la question des biodéchets

/ 4 réunions de groupe

Ces réunions avaient pour objectifs de :

- recueillir les représentations et opinions des habitants en termes de déchets organiques,
- connaître leur potentiel d'adhésion à une collecte sélective de déchets organiques c'est à dire de connaître à quelles conditions et dans quelle mesure ils seraient prêts à s'investir dans une collecte spécifique de biodéchets.

7

Pour ce faire, nous avons diversifié les 4 réunions selon les critères suivants :

- l'habitat : maison ou appartement
- les pratiques de tri sélectif : nous avons recruté des personnes variablement concernées par le tri sélectif en interrogeant les plus « trieurs » d'un côté et les moins « trieurs » de l'autre
- la commune de résidence : nous avons fait participer des habitants des 24 communes concernées par le projet du bassin versant de l'unité de Romainville.
- les catégories sociodémographiques : nous avons varié les genres, âges et les catégories socioprofessionnelles.

Réunion 1 : 28 octobre 2014	Maison	Profils plutôt trieurs
Réunion 2 : 29 octobre 2014	Maison	Profils plutôt non trieurs
Réunion 3 : 5 novembre 2014	Appartement	Profils plutôt non trieurs
Réunion 4 : 6 novembre 2014	Appartement	Profils plutôt trieurs

Déroulement des réunions

Ces 4 réunions se sont déroulées dans les locaux du Sycotm.

Pour chaque réunion, nous avons recruté 10 habitants et au final ce sont 7 à 8 personnes qui y ont effectivement participé.

Elles ont duré entre 2h30 et 2h45 et ont été filmées intégralement. Ces enregistrements ont été mis à la disposition du Sycotm.

/24 entretiens semi-directifs téléphoniques avec des habitants

Les entretiens téléphoniques que nous avons effectués avaient pour objectifs :

- De faire un état des lieux complet des pratiques de tri sélectif des habitants sur la zone en question.
- De comprendre l'appréhension spontanée des habitants face à la catégorie des biodéchets.
- De détailler les pratiques actuelles de gestion des déchets de cuisine et déchets verts.
- De comprendre leur potentiel d'adhésion ou non à cette seconde forme de tri et les raisons qui y sont associées.

Echantillonnage et déroulement des entretiens semi-directifs

Nous avons réalisé des entretiens téléphoniques de 45 minutes à 1 heure et quelques entretiens en face à face.

Pour éviter d'accéder à des habitants trop habitués des réunions de consommateurs, nous avons préféré faire le recrutement via l'annuaire téléphonique. Cette technique nous a permis de diversifier encore plus l'échantillon interviewé.

Nous avons utilisé **les mêmes critères d'échantillonnage que ceux proposés pour les réunions de groupe** avec une diversité de type d'habitat, de pratiques de tri, de lieu de résidence et de critères sociodémographiques.

Tableau des enquêtes

N°	Jardin /pas de jardin	Tri	Genre	Commune	Prénom	Age	Situation familiale
1	jardin	oui	femme	Bobigny	Annick	62	couple, petits enfants parfois
2	jardin	oui	femme	Bondy	Yolande	80	veuve (seule)
3	jardin	oui	femme	Pré st Gervais	Vonnick	50	couple avec 1 fille majeure
4	jardin	oui	homme	Noisy le Sec	Fernand	70	seul
5	jardin	oui	homme	Pantin	Vincent	34	couple
6	pas de jardin	oui	femme	Les Lilas	Eve	25	en couple sans enfants

N°	Jardin /pas de jardin	Tri	Genre	Commune	Prénom	Age	Situation familiale
7	pas de jardin	oui	femme	Romainville	Eva	40	en couple avec enfants
8	pas de jardin	oui	femme	Bagnolet	Sylvie	61	seule (grands enfants)
9	pas de jardin	non	homme	Le Raincy	Moshé	52	seul avec 3 enfants
10	pas de jardin	oui	femme	Drancy	Catherine	49	seule avec enfants
11	pas de jardin	non	femme	Pavillons-sous-Bois	Sabrina	25	couple, 1 enfant
12	jardin	oui	femme	Livry-Gargan	Midoria	85	couple
13	pas de jardin	oui	femme	Neuilly Plaisance	Grace	26	vit avec sa mère
14	pas de jardin	non	homme	Neuilly sur Marne	Mario	29	couple avec bébé
15	pas de jardin	non	femme	Rosny-sous-Bois	Sukran	64	couple
16	pas de jardin	non	femme	Vaujours	Oualae	27	couple avec 2 enfants
17	pas de jardin	non	femme	Villemomble	Samira	38	seule avec 3 enfants
18	jardin	non	femme	Dugny	Zara	32	seule avec 1 enfant
19	pas de jardin	non	femme	Le Bourget	Awa	27	seule
20	jardin	oui	femme	Gagny	Isabelle	48	couple avec 4 enfants et 3 petits-enfants
21	jardin	non	homme	Villemomble	Jacques	45	seul
22	jardin	non	homme	Rosny-sous-Bois	Luc	39	couple avec 2 enfants
23	jardin	non	homme	Romainville	Théo	19	vit avec ses parents et sa sœur
24	jardin	non	homme	Montreuil	Pierre	52	couple avec 2 enfants

/ 6 entretiens semi-directifs en face à face

Enfin, nous avons réalisé 6 entretiens semi-directifs avec des cibles spécifiques permettant de recueillir des éléments sur des plus gros producteurs de déchets :

- 2 entretiens avec des salariés en charge de la question des déchets au sein de bailleurs sociaux.
- 2 gardiens d'immeuble au sein du parc privé et du parc social.
- 2 entretiens avec les responsables de programme expérimentaux de gestion de biodéchets au sein d'établissements scolaires dans les communes de Drancy et du Bourget.

Pour chacun de ces entretiens, il s'agissait de comprendre comment sont gérés le tri sélectif et les biodéchets dans les immeubles et les structures en question et avoir un retour selon eux sur le potentiel d'adhésion des utilisateurs de ces bâtiments.



Préambule



> Précaution sur le vocabulaire utilisé

Dans ce rapport, nous avons fait le choix d'utiliser indifféremment les termes **biodéchets** et **déchets organiques** pour désigner les déchets en question dans les objectifs de recherche. Ces termes sont ceux utilisés par le Sycotom pour désigner les détritrus ciblés par une éventuelle collecte sélective. Néanmoins ces désignations ne préfigurent en rien leur adéquation avec la catégorie de déchets en jeu ni même l'efficacité évocatoire de ces termes. A cet égard, la terminologie fait l'objet d'une analyse à part entière (cf. partie II, chapitre B du présent rapport).

> Plan du rapport

Ce rapport est composé de deux parties :

- La première partie détaille **les représentations et les pratiques de gestion de déchets de manière globale** en identifiant les grandes figures de gestionnaires de déchets et leur potentiel d'adhésion à la collecte sélective des biodéchets. L'accent est mis sur les variables principales structurant les pratiques de gestion des déchets et les éléments permettant la mise en pratique du tri sélectif.
- La seconde partie se centre sur **les biodéchets** en présentant les représentations et les terminologies liées à cette catégorie. Il s'agit également dans ce développement de détailler les pratiques actuelles de gestion et d'évacuation des déchets organiques et les conditions d'adhésion à leur collecte sélective.



I. La gestion globale des déchets



A. Des perceptions ambivalentes de l'univers des déchets

> 1. Le déchet : rebut ou objet valorisable ?

Pour l'anthropologue Dominique Desjeux, « le déchet est un objet transitoire, un objet qui se situe entre une utilité qui le « maintient en vie » et un rejet qui signifie « la fin de la vie sociale » (p179)¹. Le déchet est en effet un objet en mutation, qui a perdu son rôle premier. Il a changé de statut, a été « déchu » de sa valeur initiale.

Pour nombre d'enquêtés, en devenant un déchet, l'objet n'acquiert pas de nouvelle valeur et se limite à être un rebut sale et inutile. Sa gestion se résume alors essentiellement à une corvée dénuée d'intérêt – et potentiellement génératrice de conflit dans les foyers. Le déchet est passé d'objet utile, à « inutile », de propre à « sale » et « odorant ». Il devient de ce fait « encombrant », « gênant », « moche » et doit être rapidement mis à l'écart, hors de la vue et hors du foyer. Cette vision négative du déchet, largement répandue, fait de lui un objet peu digne d'attention et de considération, un « non sujet ». Ceci complique une prise de conscience des enjeux de la valorisation des déchets.

Moi je ne m'informe pas dessus. C'est pas un sujet d'information. Le déchet, on n'en veut plus, on le jette. Le déchet il faut le cacher, c'est moche, c'est sale, je le jette vite. Il ne sert à rien. (H, 45 ans, non trieur, maison)

Pour d'autres enquêtés, en revanche, un objet ne perd pas toute sa valeur lorsqu'il devient un déchet ; il en acquiert une autre. Dans ce cas, il n'est plus uniquement perçu comme un résidu, mais comme un objet valorisable, une ressource potentielle. Cette vision tend à se répandre de plus en plus avec le développement de la pratique du tri et la diffusion dans la société des questionnements liés au développement durable. Si le déchet reste perçu comme un problème, une nuisance pour l'individu dans son foyer, il l'est d'autant plus au niveau collectif pour la société toute entière. Les déchets ne sont plus seulement « dégoûtants », ils sont plutôt « polluants », « trop nombreux », « pas écologiques ». Leur gestion n'est plus uniquement une « corvée », c'est un « effort citoyen ». Et la pratique de cet effort citoyen agit de manière rétroactive sur une meilleure connaissance des déchets, de leurs caractéristiques et de leur devenir.

¹ Les déchets ménagers, entre public et privé, approches sociologiques, coordination de Magali Pierre, Approches sociologiques, L'Harmattan, 2002.

> 2. Une filière de traitement des déchets méconnue

Un des freins à une plus large perception des déchets comme objets valorisables réside dans la méconnaissance de la filière de traitement et de recyclage des déchets. **Nombreux sont les enquêtés qui savent mal, voire pas, ce que deviennent leurs déchets une fois évacués.**

Ils ramènent ça à l'usine, ils trient, mais après, ce qu'ils font vraiment, je ne sais pas. (H, 52 ans, non trieur, appartement)

La perception de la filière et du circuit des déchets est souvent approximative. Sont-ils incinérés, enfouis, recyclés ? Que deviennent les déchets valorisés ? Qui organise cette gestion ? Est-elle génératrice ou destructrice d'emplois ? Est-elle un poste de profit ou de dépense ? A qui profite-t-elle ? La méconnaissance de cette organisation draine parfois des approximations et idées reçues qui peuvent jouer comme autant d'arguments alimentant le refus de trier. Ainsi pour certains, les déchets triés ne seraient pas recyclés mais mélangés aux autres ; d'autres parlent d' « arnaque » ou de « business des ordures » fait sur leur dos.

Je veux savoir pourquoi on fait ça ? Pour qui ? A qui ça profite ? Qui se fait de l'argent avec ça ? Je pense que ça sert plus des intérêts industriels que la planète. C'est un business. (H, 45 ans, non trieur, maison)

Inversement, **la connaissance effective de la filière et du devenir des déchets agit généralement de manière vertueuse sur les représentations et les pratiques de tri.** Elle permet de faire un lien entre les matières premières et les déchets et de donner du sens et une motivation au tri de ses ordures.

C'est super de savoir que ça peut donner du gaz. Ça donne encore plus envie de trier. C'est intéressant, d'en faire de l'électricité. Je le ferais encore plus. Ça sert vraiment à quelque chose. (F, 48 ans, trieuse, maison)

13

> 3. Le tri des déchets : un enjeu de société annexe en France ?

La faible connaissance du circuit de valorisation des déchets renvoie à un questionnement fréquent des enquêtés, celui de la place accordée au tri des déchets dans le débat et les actions publics. Beaucoup ne semblent pas percevoir de volonté politique très forte à ce sujet. **Les déchets ne seraient pas traités par les pouvoirs publics comme un enjeu écologique, économique, social ou politique majeur, même si les lignes tendent à bouger depuis quelques années.** Certains le regrettent et n'hésitent pas à encourager les actions mises en place par les municipalités pour la collecte séparée des déchets.

J'étais très contente quand ils nous ont mis des poubelles vertes pour récupérer, ça montrait que la commune s'y mettait vraiment. (F, 61 ans, trieuse, appartement)

D'autres, à l'inverse s'accommodent de cette frilosité des pouvoirs publics et l'utilisent parfois pour se dédouaner de ne pas se mettre personnellement au tri des déchets.

Eux ils ne font rien. C'est pas à nous petits consommateurs de faire des efforts pour eux. (Réunion de groupe, non trieurs, maison)

De manière générale, **le tri n'est pas encore très largement perçu comme un devoir citoyen mais plutôt comme une option** laissée à la discrétion de chacun, même s'il devient de plus en plus une norme sociale. Le manque d'exemplarité des pouvoirs publics en la matière et leur indulgence à l'égard des industriels largement considérés comme les plus gros producteurs de déchets en serait une preuve.

*« Nous on le fait, mais les industriels devraient le faire aussi. Eux ne sont pas réprimandés. On n'est que le dernier maillon. Aller au-dessus, c'est plus difficile... »
(Réunion de groupe, trieurs, maison)*

La question des déchets est donc largement ressentie comme étant encore un sujet annexe pour les pouvoirs publics. Par ricochet, **le tri occuperait aussi une place assez marginale au sein même des questions de développement durable**. Pour beaucoup d'enquêtés, les principales problématiques liées au développement durable sont le dérèglement climatique, les émissions de CO₂, l'énergie ou la biodiversité. Les déchets produits par les ménages, eux, y occupent souvent une place secondaire.

C'est plus facile de régler le problème des déchets que du CO₂, de la pollution des mers qui font mourir des millions de poissons, de la fonte des glaciers. Ça c'est des vrais sujets. Alors qu'un yaourt ou une cannette dans la mauvaise poubelle franchement c'est une poussière ! (H, 45 ans, non trieur, maison)

Le lien n'est pas nécessairement évident entre la valorisation des déchets et la préservation des ressources, la production d'énergie, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, etc. Or, il est nécessaire, pour qu'une meilleure prise de conscience des enjeux du tri des déchets se fasse, d'aider les individus à envisager ces questions de manière globale et systémique.

Les représentations négatives liées aux déchets en tant que tels, la faible connaissance des filières de traitement et de valorisation de ces derniers ainsi que le poids relatif de l'importance de leur gestion raisonnée dans le domaine du développement durable font de la question du tri un sujet assez normatif, instituant des règles voire des principes, où les pratiques des habitants sont assez diverses.

Après cette mise en perspective des perceptions des déchets en France, il convient d'incarner les différents modes de gestion des déchets. Ces modes sont présentés dans la partie ci-dessous sous de « grandes figures type » d'individus se distinguant les uns des autres par leur rapport au développement durable et leur gestion concrète des déchets.



B. Profils type de gestionnaires de déchets



> 1. Préambule

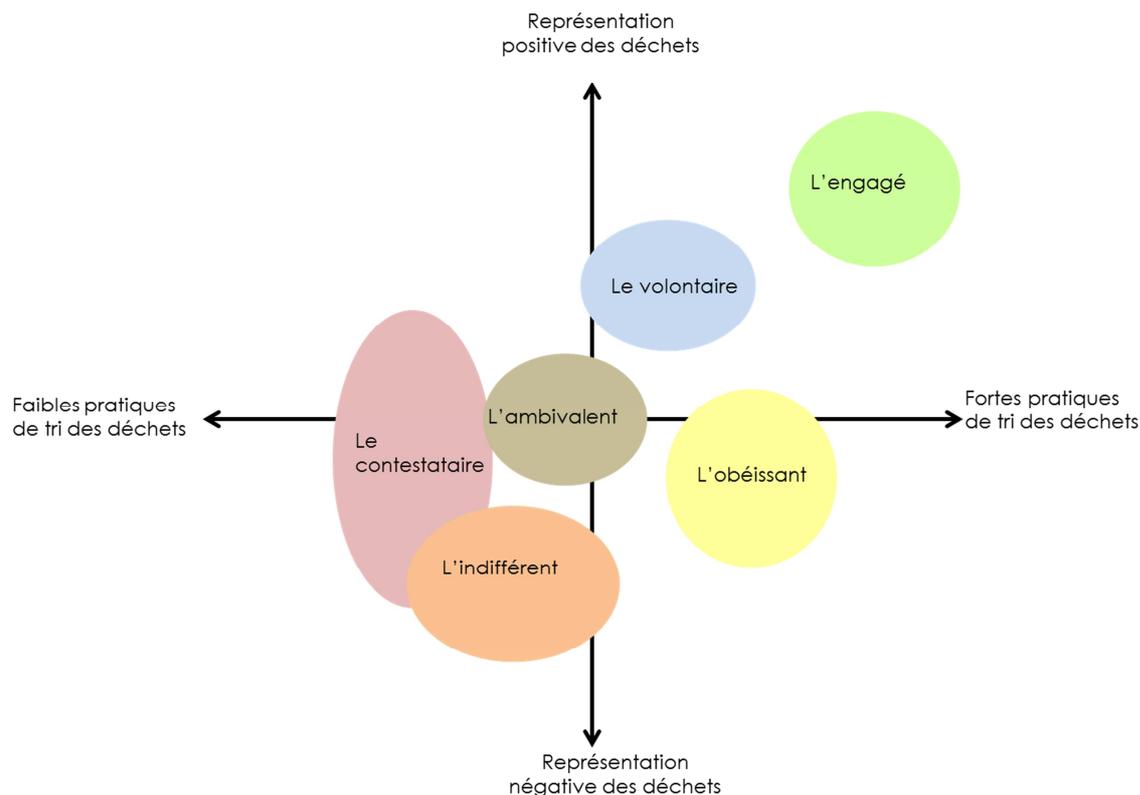
Notre propos ici est de mettre en regard la perception que les individus ont des déchets et la manière dont ils les gèrent effectivement (dont ils les trient, les stockent et les évacuent). Pour cela nous proposons de modéliser le rapport au déchet des individus rencontrés à travers un graphique qui comprend deux axes.

- **L'axe des ordonnées est un axe qui retrace les représentations des individus quant aux déchets**, la place et la valeur qu'ils leur attribuent. Nous venons de le voir, ces représentations sont très variables. Plus on se déplace vers le haut de l'axe et plus les déchets sont associés à des notions de valorisation, de recyclage et de développement durable. Inversement, plus on va vers le bas et moins ces liens sont forts, les déchets se limitant à une catégorie d'objets inutiles voire nocifs.
- **L'axe des abscisses est un axe des pratiques et plus précisément de celui du tri des déchets**, entendu au sens large. Il s'agit bien sûr du tri sélectif des emballages, mais plus largement de tous les déchets : verre, piles, médicaments, vêtements, déchets verts et alimentaires, etc. Cet axe reflète la propension des individus à séparer leurs déchets, quels qu'ils soient, et à participer à travers ce geste à leur valorisation. Plus on se déplace vers la droite et plus les individus ont une pratique aboutie du tri des déchets : à la fois suivie dans le temps, appliquée à de nombreuses catégories de déchets et en adéquation avec les consignes édictées. Plus on va vers la gauche, et plus cette pratique est irrégulière, approximative et partielle, jusqu'à devenir nulle.

Les idéaux-types que nous proposons ici sont autant de postures-types de gestionnaires de déchets, associant la pratique de gestion des ordures et le sens attribué à cette pratique. Ces postures sont idéaltypiques dans le sens où elles ne reflètent pas les pratiques d'un individu en particulier mais modélisent celles d'un groupe relativement homogène qui aurait un rapport sensiblement identique aux déchets. Ce rapport est bien évidemment susceptible d'évoluer dans le temps en fonction de facteurs endogènes et exogènes et ces postures sont de ce fait dynamiques. Ainsi, les individus sont voués à changer de posture au fur et à mesure de leur rapport au développement durable.

Pour chaque figure type, il s'agit de mettre en valeur son rapport au développement durable, son opinion et ses pratiques effectives de tri des déchets de manière globale puis plus spécifiquement des déchets organiques.

> 2. Graphique des profils type



L'objet de ce type de schéma n'est pas de quantifier les profils sur le territoire investigué. En effet, la construction de l'échantillon éloignant ce dernier de la représentativité, il existe de fortes limites à estimer la présence de tel ou tel profil-type. Néanmoins, il est possible de dire que les engagés sont plutôt « minoritaires » et qu'il existe un certain nombre de volontaires.

> 3. L'engagé

Moi d'abord ce qui me motive à trier c'est une question écologique, et ce qu'on peut récupérer mieux vaut le récupérer plutôt que refaire des choses neuves. Je ne suis pas pour la croissance : je répare mes vêtements, mes chaussettes... Je ne suis pas dans l'hyperconsommation alors que j'ai les moyens de consommer. Je ne pense pas qu'on soit sur une planète infinie, on n'est pas obligés d'en gaspiller autant. (F, 50 ans, trieuse, jardin)

/ Un rapport au développement durable et aux déchets très étroit

L'engagé est particulièrement aguerri aux questions environnementales et notamment à celle du tri des déchets. Il a une conscience écologique très développée et considère le tri comme un geste nécessaire à effectuer compte tenu de cette problématique.

L'engagé considère le déchet de manière globale comme un élément ayant une véritable valeur. Ce n'est alors pas le résidu issu à la fin de la chaîne de la consommation mais bien le premier maillon de la chaîne du recyclage.

/ Une pratique du tri assez complète

L'engagé ne considère pas le tri comme une contrainte mais bien comme un moyen de concrétiser ses convictions écologiques au quotidien. A ce titre, il ne pourrait pas ne pas trier et essaie de convaincre son entourage d'initier cette pratique.

Sa pratique se fait de manière continue et implique quasiment tous les déchets qui peuvent être recyclés.

La manière de trier de l'engagé est assez complète. Il fait partie des « bons trieurs » qui ont une pratique pérenne et de qualité.

Il connaît très bien les règles du tri et ne peut avoir que quelques doutes à la marge. Ses erreurs sont donc très limitées puisqu'il a intégré qu'en cas de doute, il devrait jeter avec les ordures ménagères.

Il évite au maximum les erreurs des autres membres du foyer en surveillant de manière régulière leur respect des consignes de tri et n'hésite pas à préciser ces consignes de temps en temps s'il y a lieu.

17

/ Une séparation parfois déjà effective de ses biodéchets

L'engagé procède d'ores et déjà à une gestion spécifique de ses biodéchets. Au regard du volume produit et du potentiel de transformation de ce type de déchets, l'engagé peut mettre en place un dispositif de compostage lorsqu'il dispose d'un jardin ou peut déposer ses biodéchets dans le composteur d'un jardin partagé à proximité de chez lui.

L'engagé n'adhérerait pas forcément à une collecte sélective de ses biodéchets. Si l'engrais qu'il produit lui est utile, il continuera à transformer ses biodéchets de son côté. En revanche, il pourrait donner une partie voire la totalité de ses déchets organiques s'il réutilise peu son engrais.

> 4. Le volontaire

Il y a beaucoup de gens qui se plaignent et se disent que c'est une contrainte. Pas moi. Je ne vais pas dire que c'est un plaisir... mais c'est un besoin, alors on le fait. Pour la planète c'est mieux. (F, 49 ans, trieuse, appartement)

/ Un rapport distendu au développement durable et aux déchets

Le volontaire a une conscience écologique quelque peu développée. Il entretient des rapports plus étroits que l'obéissant avec le développement durable. En revanche, ses préoccupations sont partielles. Il ne prend pas forcément en compte l'ensemble des enjeux liés à ce domaine. Il est sensibilisé au tri des déchets sans en être un fervent défenseur.

Il considère le déchet comme un élément potentiellement valorisable qu'il convient de transformer et de recycler.

Il peut évoluer vers la figure de l'engagé s'il reçoit une sensibilisation ciblée ou si quelqu'un de son entourage l'encourage dans sa démarche.

/ Une pratique du tri potentiellement partielle et discontinue

Le tri des déchets n'est pas central dans ses préoccupations. En effet, si le volontaire a bien conscience des enjeux écologiques, il ne focalise pas son attention sur la question des déchets.

A ce titre, il peut avoir une pratique partielle et/ou occasionnelle du tri des déchets. Il trie certains objets ou certains types de matériaux mais n'a pas forcément une pratique totale et pérenne. Il peut par exemple trier dans sa résidence secondaire mais pas dans son habitation principale.

Le volontaire connaît assez bien les règles du tri. Il a une pratique relativement routinisée en se cantonnant à ses connaissances mais sans chercher à connaître ni à mettre en pratique l'ensemble des règles qui régissent le tri des déchets.

18

/ Une adhésion possible à la collecte sélective

La figure du volontaire n'a pas de pratique spécifique de gestion de ses déchets alimentaires. En effet, ce dernier les évacue dans la poubelle d'ordures ménagères sans que cela ne lui pose de souci.

Par ailleurs, tout comme le profil de l'obéissant, le volontaire peut composter ou faire se décomposer ses déchets de jardin. En revanche, il serait plus enclin que l'obéissant à adhérer à une collecte sélective des biodéchets. En effet, sa conscience écologique étant effective, il pourra mobiliser cet intérêt pour s'investir dans cette nouvelle forme de tri.

> 5. L'obéissant

C'est comme faire le ménage. On nous a donné des poubelles, autant trier. Autant que ce soit fait proprement, net. C'est une histoire d'organisation. La bouteille en plastique, autant que je la jette dans la poubelle jaune ! Je pense que tout le monde devrait faire pareil. On nous a donné des poubelles, autant respecter. Ça ne coûte pas plus de faire bien que de faire mal. (F, 80 ans, trieuse, maison)

/ **Un rapport normatif et éloigné au développement durable et aux déchets**

L'obéissant entretient des rapports assez distendus avec le domaine du développement durable. Il a une conscience écologique assez peu prononcée et considère le tri des déchets comme une règle dictée par les pouvoirs publics sans en envisager véritablement les enjeux. Il conçoit ce tri comme une demande institutionnelle à laquelle il répond de bonne grâce par conformité à la norme, rationalité mais aussi par hygiène.

Chez lui, le déchet est soumis à une représentation plus ou moins négative. Si certains y voient avant tout un objet peu valorisable, qu'il convient d'évacuer, d'autres au bout d'un certain temps de pratique du tri des déchets y adjoignent une valorisation potentielle et donc une représentation plus positive.

La pratique du tri des déchets peut alors jouer comme un point d'ancrage vers une considération croissante des enjeux de développement durable.

/ **Une pratique approximative du tri**

L'obéissant peut considérer le tri des déchets comme une contrainte plus ou moins pesante. A ce titre, sa démarche peut être initiée par l'injonction d'une personne proche qui l'invitera à modifier sa pratique de gestion des déchets en l'éclairant sur les enjeux environnementaux liés au tri.

Compte tenu de son rapport distendu avec le domaine du développement durable, l'obéissant peut avoir une pratique du tri des déchets assez partielle en ne triant que certains types de déchets ou certains types de matériaux. A cet égard, il peut commettre certaines erreurs de tri en routinisant assez rapidement sa gestion globale des déchets.

Il connaît approximativement les règles de tri sans chercher à améliorer ou à réaffirmer ses connaissances.

/ **Pratiques actuelles concernant les biodéchets et potentiel d'adhésion à la collecte sélective**

L'obéissant n'a pas de pratique spécifique de gestion de ses déchets de cuisine. Les pouvoirs publics ne l'incitant pas spécialement à trier ce type de déchet, ce profil ne prendra pas l'initiative de faire du compost ou de déposer ses déchets de cuisine dans le composteur d'un jardin partagé.

En revanche, l'obéissant pourra composter ou faire un tas de déchets verts s'il dispose d'un jardin. Cette pratique ne s'inscrira pas dans une démarche de valorisation de ses déchets mais dans une gestion obligatoire des déchets verts qui peuvent s'avérer assez volumineux. Il est d'autant plus enclin à gérer spécifiquement ce type de déchets qu'il appréhende l'ancrage rural de cette pratique.

Cette figure pourra adhérer à la collecte sélective des biodéchets dans la mesure où cette dernière est présentée comme une injonction institutionnelle et qu'elle correspond à une gestion rationnelle de ce type de déchets.

> 6. L'ambivalent

Quand je descends les poubelles et que je vois les bacs de tri, je me dis que c'est bien et que je devrais le faire. Mais après quand je remonte j'oublie. Je ne pense pas du tout que ça sert à rien, au contraire. Mais je ne suis pas organisée chez moi. (F, 25 ans, non trieuse, appartement)

/ Un rapport dual au développement durable et aux déchets

L'ambivalent admet que le développement durable est un sujet de société important, notamment parce qu'il en entend parler dans les media, mais sa sensibilité au sujet reste avant tout théorique. Ses écogestes sont peu nombreux et plus motivés par des considérations économiques qu'écologiques.

Il a aussi conscience que la gestion des déchets est un enjeu de développement durable. Mais il s'agit pour lui d'un sujet annexe et assez lointain qu'il ne cherche pas à approfondir.

/ Des pratiques de tri décorrélées des représentations

Les pratiques de tri de l'ambivalent ne sont pas en corrélation avec ses opinions à ce sujet. On pourrait le qualifier de « laxiste coupable ».

Il est « laxiste », car il a des pratiques très parcellaires de tri, par habitude, par facilité voire, selon ses termes, par « fainéantise ». Il ne trie pas régulièrement, même s'il peut le faire à certaines occasions : au travail, dans sa résidence secondaire, après avoir reçu des invités, etc. Il ne trie que très partiellement, choisissant quelques objets symboliques pour des raisons généralement autres qu'écologiques. Il commet souvent des erreurs de tri n'ayant pas intégré les règles et ne cherchant pas à les apprendre.

Il se sent cependant parfois « coupable » de ne pas effectuer un tri qu'il a intégré comme étant une norme sociale. Il peut se sentir fautif de ne pas en faire davantage mais n'a pas encore franchi le cap de changer ses habitudes bien ancrées.

/ Des avantages personnels : un plus pour aller vers le tri

L'ambivalent ne trie pas ses déchets alimentaires et n'a jamais pensé concrètement à mettre en place cette pratique. Il peut toutefois gérer séparément ses déchets verts, par praticité.

Il n'est a priori pas très enclin à trier ses biodéchets, mais n'y est pas réticent sur le principe. Il pourrait s'y mettre s'il y voit des avantages personnels à le faire (financier, pratique...)

> 7. Le contestataire

Je paie assez d'impôts pour qu'on le fasse à ma place. Mes enfants essaient de m'inciter mais je ne veux pas le faire. Sur ces questions d'écologie, c'est les industriels les responsables. (Réunion de groupe, non trieurs, maison)

/ Un rapport critique au développement durable et aux déchets

Le contestataire a un rapport complexe au développement durable. Plus ou moins concerné par le sujet, il refuse cependant d'être « *culpabilisé en tant que consommateur* » sur ce thème. Pour lui, c'est à la classe politique et aux industriels de mener des actions d'envergure sur ce thème et non aux citoyens.

Il n'est pas non plus indifférent à la question des déchets, mais il la relativise. Elle passe pour lui après d'autres enjeux de développement durable et surtout après d'autres problèmes de société plus importants à ses yeux.

/ Une faible pratique du tri assumée

Le contestataire ne trie que très peu voire pas du tout ses déchets. Il n'ignore pas cette pratique et les règles qui l'encadrent mais ne souhaite pas s'y plier, si ce n'est marginalement. Il est, pour reprendre les mots d'un enquêté, « *un rebelle fainéant* ».

Sans aller jusqu'à revendiquer cette posture, il est conscient de ne pas adhérer à une pratique pourtant « politiquement correcte ». Ses arguments pour ne pas y participer relèvent pour certains de la critique d'un système et, pour d'autres, d'un confort personnel.

/ Une conversion possible au tri des biodéchets ?

Le contestataire ne trie pas ses déchets et assez peu ses déchets verts et il n'a, a priori, pas l'intention de faire les efforts nécessaires à le mettre en place.

Cependant, il est sensible à des actions politiques de rupture fortes et courageuses et on peut imaginer qu'une prise de conscience des enjeux du tri pourrait le faire basculer dans la pratique, notamment pour les plus concernés par le développement durable.

> 8. L'indifférent

« Je m'en fous complètement du tri. Je mets tout en vrac. J'ai pas envie de m'embêter avec ça. » (Réunion de groupe, non trieurs, appartement)

/ Rapport distancié au développement durable et aux déchets

L'indifférent est dans un rapport très distancié aux questions de développement durable en général et de gestion des déchets en particulier. Il ne se sent pas concerné par ces sujets qui sont éloignés de ses problématiques quotidiennes.

Pour lui, les déchets sont un « non-sujet ». Il va très peu chercher d'information sur la question, ce qui le rend potentiellement perméable aux idées reçues circulant sur le sujet.

/ Un désintérêt prononcé pour la question du tri

L'indifférent n'a pas d'opinion clairement formulée concernant le tri des déchets et souvent pas d'idée très claire de la filière. Il n'y est pas contre par principe, il perçoit simplement cette pratique comme une contrainte forte à laquelle il n'a pas envie de se plier en raison du manque de place, de l'absence d'équipement, de la difficulté des règles de tri et du faible accompagnement des acteurs concernés.

Dans les faits, l'indifférent ne trie que très peu voire pas du tout. Il peut faire partie d'un foyer de non trieurs comme lui ou être le conjoint d'un trieur à qui il s'en remet totalement sur cette question.

/ Un basculement difficile vers le tri des biodéchets

L'indifférent n'a actuellement pas de réelle pratique de gestion séparée des biodéchets et cette éventualité est éloignée de ses préoccupations.

Convertir les indifférents au tri des biodéchets sera donc un long travail et devra passer avant tout par un accompagnement fort, une facilitation des pratiques et une communication autour des avantages individuels à trier.



C. Principales variables structurant les modes de gestion des déchets



Pour comprendre la manière dont ces profils type de gestionnaires de déchets pourront effectivement intégrer à leurs pratiques déjà effectives une gestion spécifique des déchets verts et alimentaires liée à une collecte sélective, il convient de mettre en relief les grandes variables structurant les pratiques de gestion et de tri des déchets. Ces invariants devront en effet être pris en compte dans la mise en place d'une éventuelle collecte sélective des biodéchets afin d'impulser et de pérenniser au maximum les « bonnes pratiques ».

> 1. Un cadre de vie structurant le rapport aux déchets

S'il n'est pas possible d'établir un lien direct entre le cadre de vie (type d'habitat, condition de cohabitation) et la gestion des déchets, l'influence du premier élément sur le second est pourtant non négligeable.

Trier ses déchets lorsqu'on habite en maison semble plus simple et plus naturel que lorsque l'on est en appartement à la plupart des enquêtés. Cela s'est vérifié dans les faits, à tel point que le recrutement des non trieurs habitant dans le pavillonnaire s'est avéré problématique. C'est plus largement **un cadre de vie de meilleure qualité qui agit positivement sur les motivations à trier.**

- La place dont on dispose dans une maison, souvent plus importante qu'en appartement, mais aussi et surtout le lien direct avec l'extérieur et la possibilité d'évacuer rapidement ses déchets dehors faciliterait le tri en pavillon. La question du stockage des poubelles s'y pose moins qu'en appartement où le trajet vers le local poubelles, parfois long et peu agréable, est moins fréquent et où les poubelles sont donc plus souvent entreposées dans le logement. Le dépôt même dans la poubelle peut poser problème en logement collectif lorsque le système de trappe n'est pas adapté à tous. Inversement, la prise en charge de la sortie des poubelles par un gardien (quand il y en a un) en logement collectif fluidifie la question des jours d'évacuation des déchets en logement collectif.
- Le sentiment d'être dans un type d'habitat plus valorisé socialement, la maison restant un idéal pour beaucoup, peut inciter aussi à prendre davantage soin des lieux et donc à gérer « avec soin » ses déchets. Inversement, un cadre de vie dégradé, des logements collectifs mal entretenus peuvent décourager des vellétés de tri.

Moi, j'habite dans une poubelle. Ça ne me donne pas envie de faire des efforts. (Réunion de groupe, non trieurs, appartement)

- A ce titre, en logement collectif, la présence des « autres », de ce voisinage qui n'a pas les mêmes habitudes que soi, joue un rôle structurant dans le tri. Les cohabitations

difficiles, les usages déviants de certains en termes de gestion des déchets, peuvent désinciter les pratiques vertueuses des autres qui ne voient plus l'intérêt de leur geste.

C'est le principe de la vitre cassé. Quand c'est tout le temps sale à un moment on lâche, on baisse les bras. (Réunion de groupe, trieurs, appartement)

- La présence d'un jardin structure aussi fortement les pratiques de tri. Il induit des déchets verts, souvent encombrants et collectés séparément par beaucoup de communes, et donc une pratique, de facto, d'un tri des déchets.

La perception de son cadre de vie, agréable ou dégradé, et le type d'habitat, appartement ou maison, s'avèrent être des facteurs très importants dans la mise en place ou non de pratiques de gestion des déchets. Ces éléments constituent des freins ou inversement des facilitateurs face aux pratiques de tri.

> 2. Le tri des déchets : une pratique bricolée et potentiellement fragile

Outre l'influence du cadre de vie, la gestion des déchets et les pratiques de tri résultent d'un bricolage d'usages qu'il convient de décrypter.

La déclinaison des postures décrites ci-dessus nous donne à voir l'étendue de la diversité des pratiques de tri. Celles-ci peuvent **varier dans la régularité, dans l'intensité et dans la qualité du tri**. Hormis l'engagé qui tend à avoir une pratique presque totale du tri, les autres profils en ont une pratique moins complète et davantage « bricolée ».

Premièrement, le type de déchets concerné par le tri est variable. On l'a vu, certaines personnes ne trient pas tous leurs déchets mais seulement certains. Elles choisissent quelques objets qu'elles vont trier pour des raisons parfois écologiques, mais bien souvent aussi liées à d'autres considérations : sécurité (le verre), hygiène (le propre, le sec), encombrement (les gros emballages, les déchets verts), éthique (les habits, « les bouchons parce qu'ils en font des fauteuils roulants ») etc. Inversement, beaucoup de personnes renoncent à trier certains déchets bien qu'elles sachent qu'ils peuvent être séparés. Ici ce sont avant tout des considérations pratiques qui gouvernent. « Le container à verre est trop loin », « j'ai trop peu de déchets verts pour les mettre à part », etc. Certains objets sont enfin écartés du tri de manière involontaire. Il s'agit des erreurs de tri. Elles sont très fréquentes dans le tri sélectif des emballages même pour des personnes assez impliquées dans la pratique.

Le plastique fin qui entoure les magazines, ma petite-fille me dit « Il ne faut pas le mettre dans la poubelle de tri ». Après, une autre personne m'a dit « Si, je le mets, ils ont dit que si ». (F, 85 ans, trieuse, maison)

La pratique du tri peut aussi changer dans le temps. En effet, les profils de gestionnaires décrits ici sont dynamiques et peuvent évoluer. Ainsi la pratique du tri des déchets est en constante augmentation en France et de plus en plus de Français tendent à avoir des profils d'obéissants, de volontaires voire d'engagés. Certains commencent par faire le tri dans leur maison de campagne ou au travail puis l'initient chez eux. Si le tri peut varier en intensité, en régularité et en qualité, en revanche il s'arrête rarement totalement une fois que la pratique a été initiée pendant un certain temps. Certes les habitudes de tri sont longues à mettre en

place et passent par une phase de tâtonnement pendant laquelle la pratique est fragile et réversible. Elle peut aussi être mise à mal par des contraintes extérieures importantes : déménagement dans un espace plus petit, changement du dispositif de tri, etc. Mais une fois rôdés, les trieurs finissent par rentrer dans une nouvelle routine, de nouvelles habitudes qu'ils abandonnent rarement. Leur nouvelle pratique devient la norme et ils l'investissent même progressivement d'avantages personnels et de vertus écologiques.

En emménageant, on ne s'est pas posé la question, le tri semblait évident, même si l'appartement est petit. On avait déjà l'habitude de le faire avant. Ça nous ferait bizarre de jeter le verre dans la poubelle ou le plastique. (...) j'ai pris l'habitude de faire ça et du coup j'ai continué. Je ne me verrai pas ne plus trier maintenant. (F, 25 ans, trieuse, appartement)

C'est le cas par exemple de la pratique du compost. Réversible en apparence, sa fragilité est davantage due à des contraintes externes qu'à une baisse de motivation. Plusieurs enquêtés ont initié cette démarche pour des raisons essentiellement écologiques et ont été freinés dans leur pratique essentiellement pour des raisons externes. Sans circuit extérieur pour évacuer leurs déchets compostés en trop grande quantité, ils n'ont pas pu continuer comme ils l'envisageaient.

La fragilité et la réversibilité des pratiques de tri sont donc des phénomènes réels, mais ils existent davantage dans les premiers temps de la pratique – qui doivent donc être accompagnés de près – et s'expliquent plus par des contraintes extérieures que par des baisses de motivation personnelle.

Cette **fragilité et réversibilité des gestes de tri doivent être au centre des attentions lors du démarrage d'une collecte sélective des biodéchets**. En effet, la mise en place et les premiers temps de cette collecte vont être très importants dans la mesure où les habitants pourront rapidement arrêter leurs pratiques de tri en fonction des contraintes et obstacles qu'ils pourront alors rencontrer. A ce titre, ces freins seront anticipés et explicités dans la dernière partie du rapport afin de donner les moyens aux habitants de les surmonter et de pérenniser leurs pratiques.

> 3. La gestion des déchets, des pratiques routinisées modifiées par la sensibilisation environnementale

/ Un dispositif de stockage figé

Les modèles de gestion des déchets au sein des structures familiales sont fortement marqués par la routinisation des pratiques. En effet, ces pratiques s'instaurent avant tout dans une configuration matérielle cadrée. Ainsi, l'ensemble des enquêtés nous ont décrit une **organisation des poubelles au sein du foyer très peu propice à être modifiée**. Une fois que les poubelles sont achetées et installées, elles ne sont pas vouées à être déplacées. A ce titre, le système de stockage avant évacuation hors du foyer peut se caractériser par sa dimension figée.

/ Un statut quo sur le respect des consignes

A ce dispositif assez figé des poubelles s'ajoute un statut quo sur le respect des consignes et des pratiques. En effet, même si la gestion globale des déchets peut varier dans le temps et dans les types de déchets, **le quotidien du stockage et de l'évacuation de ces déchets est marqué par une sorte de routine**. Les individus ne remettent pas en question en permanence leurs pratiques. Au contraire, elles s'ancrent dans des habitudes qui peuvent être questionnées via des événements ponctuels.

A cet égard, l'étendue des consignes de tri prises en considération peut rester assez stable à moins qu'un prescripteur n'impulse une nouvelle dynamique de gestion globale des déchets.

/ L'influence et les ressorts de la sensibilisation

Ce dispositif figé et ces pratiques assez routinisées de stockage et d'évacuation des déchets peuvent être modifiés par la sensibilisation. En effet, **un éclairage sur les enjeux environnementaux et notamment sur la place des déchets dans le développement durable peut modifier des pratiques ancrées** depuis longtemps et assez peu réinterrogées.

Pour les individus, cette sensibilisation doit être constituée d'une communication très concrète sur des thématiques telles que les conditions de collecte des déchets (camions différents pour les OM et le tri sélectif ; jours de collecte), le traitement des déchets (implantation des sites, et traitement par type de déchets) ainsi que le recyclage par filière de matériaux.

Si la communication est avant tout dirigée aujourd'hui vers les objets qui peuvent être produits à partir de matière recyclables, l'intérêt des citoyens est avant tout porté sur l'économie de matières et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Malgré une certaine fragilité des pratiques de tri et leur ancrage dans une routine organisée matériellement et partagée par l'ensemble des membres du foyer, il convient de ne pas perdre de vue la dimension dynamique des postures de « gestionnaires de déchets ». En effet, les individus peuvent passer d'une figure à une autre et compléter leurs pratiques de tri face à un éveil progressif aux enjeux du développement durable et plus particulièrement à la place des déchets dans ce domaine.

Au moment du lancement de la collecte sélective des déchets organiques, il conviendrait donc de sensibiliser au maximum les habitants sur les enjeux de cette collecte. Cette prise de conscience serait alors la condition sine qua non pour optimiser l'adhésion du plus grand nombre. Les habitants seront alors d'autant plus enclins à intégrer à leurs pratiques une gestion spécifique des déchets verts et alimentaires qu'ils comprendront ces enjeux.

> 4. Le tri, une pratique tractée par des jeux d'acteurs

Les modèles de gestion des déchets sont traversés au sein des cellules familiales par des interactions et des jeux d'acteurs.

Ainsi si les profils type décrits ci-dessus éclairent sur les logiques, les représentations et les pratiques mises en œuvre par les individus, il faut garder à l'idée que les usages effectifs de tri des déchets s'ancrent au sein d'une cellule familiale pouvant accueillir différentes figures de trieurs.

/ La présence d'un leader sur la question des déchets

Les cellules familiales se caractérisent dans la majorité des cas par la présence d'un leader dans l'instauration de la gestion globale des déchets. Les entretiens réalisés dans le cadre de cette étude ont montré que ce rôle de leader est majoritairement endossé par des femmes qui en plus de la responsabilité de certaines tâches ménagères vont gérer l'organisation de la gestion des déchets de la famille.

Ce leader participe activement au choix et à la mise en place des poubelles. Par ailleurs, il est un acteur déterminant dans la mise en place de pratiques de tri au sein de la cellule familiale. Ainsi, au sein d'un couple, le conjoint jouant ce rôle de leader peut impulser des pratiques de tri des déchets alors que son compagnon ne sera pas particulièrement enclin à ces usages. De fait, la présence de figures telles que le contestataire, l'ambivalent ou l'indifférent ne signifie pas forcément que les pratiques seront résiduelles. Les usages par exemple d'un indifférent pourront être tractés et challengés si ce dernier « partage ses poubelles » avec un volontaire ou un engagé.

Je me bagarre avec tout le monde. Quand ils ont des canettes dans la voiture, ça ne les dérange pas de tout mettre dans un sac pour jeter. Alors on ouvre le sac, et on trie ! Le problème, c'est que ça ne les dérange pas. Ils jettent le mégot de cigarette dans la bouteille de Coca ! Ça m'énerve ! (F, 62 ans, trieuse, maison)

Ce leader a donc pour rôle de tracter les autres membres de la cellule familiale vers une conscience plus forte des enjeux environnementaux et vers une intensification des pratiques de tri des déchets.

La possibilité de conflits au sein de la famille autour de la gestion des déchets est un corollaire de la présence et du positionnement de la figure de leader. En effet, des interactions peuvent survenir dans l'organisation globale mais surtout dans le respect des consignes de tri.

/ La prescription au sein du foyer

Au sein de ces jeux d'acteurs autour de la gestion des déchets dans le foyer peuvent s'inscrire des prescriptions quant à l'instauration des pratiques de tri. Ainsi, les enfants peuvent jouer comme des initiateurs d'usages.

A ce titre, la participation de ces derniers au tri et au traitement des biodéchets au sein des cantines d'établissement scolaires, tel que les expérimentations au Bourget et à Drancy la proposent, peuvent contribuer de fait à impulser des pratiques de tri au sein des structures familiales.

Ces jeux d'acteurs et l'importance de la figure du leader doivent être pris en compte dans la mise en place d'une collecte sélective des déchets verts ou alimentaires. En effet, ce leader pourra jouer un rôle déterminant dans le changement d'organisation au sein du foyer nécessaire à l'adhésion à cette nouvelle collecte. Cette figure devra par exemple être ciblée lors de communication ou d'informations de proximité.

Le tri, traversé par des éléments structurants tels que le cadre de vie, est une pratique parfois fragile, quelquefois réversible et insérée dans un système matériel et social auquel sont associés des freins et des facilitateurs. Pour que le plus grand nombre adhère à une collecte sélective des biodéchets et que ses pratiques intègrent cette dernière, **l'importance de la sensibilisation et des jeux d'acteurs au sein du foyer devront être intégrés dès l'instauration de cette collecte.**

Après avoir envisagé les modèles de gestionnaires de déchets et les grands éléments structurants les pratiques, intéressons-nous plus particulièrement aux représentations et aux usages des biodéchets.



II. Les biodéchets



A. Une catégorie de déchets facile à appréhender

Un des constats forts de cette étude réside dans le fait que **les biodéchets constituent une catégorie de déchets simple à appréhender pour les enquêtés qu'ils aient ou non une appétence pour le tri**. Cerner cette catégorie de déchets est évidemment plus immédiat pour les personnes ayant déjà pratiqué le compostage (même si compostage et déchets organiques ne recouvrent pas exactement les mêmes limites). Mais cet ensemble de déchets est aussi très accessible à des personnes étrangères à cette pratique et même à celles qui sont les plus réticentes au tri en général. La principale raison de la facilité d'appréhension est liée au fait que **cette catégorie de déchets recouvre une réalité biologique** et n'est pas, à l'instar du tri sélectif, une construction théorique répondant à une logique de traitement industriel. Nous développerons ici la manière dont les individus perçoivent cette pratique : dont ils l'appréhendent intellectuellement et dont ils parviennent ou non à s'imaginer la trier. Et nous verrons que, pour tous ces aspects, biodéchets et tri sélectif sont deux catégories de déchets opposées.

> 1. Une compréhension intuitive de la catégorie

30

Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement. Les différentes définitions des déchets organiques proposées par des sources gouvernementales ou associatives, nationales ou européennes sont très similaires et font consensus. Elles rassemblent les mêmes sous-ensembles de déchets ; à savoir les déchets de jardin et les déchets alimentaires. Certains organismes, simplement, ajoutent à ces deux sous-catégories les déchets en cellulose tel que l'essuie-tout. Ainsi par exemple, l'article R. 541-8 du code de l'environnement donne cette définition des biodéchets :

« Déchets biodégradables de jardin ou de parc, déchets alimentaires ou de cuisine issus des ménages, des restaurants, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires. »

A la lecture de cette définition, la plupart des personnes interrogée avait une vision assez claire de ce qu'étaient les biodéchets. Et même si son contenu pouvait parfois varier de ce qu'ils avaient en tête initialement, il n'a jamais créé de gros étonnement ou de controverse de la part des enquêtés.

- D'une part, **tous les items listés dans la définition trouvent facilement leur place dans les représentations** que les individus se font des déchets organiques.
- D'autre part, **les enquêtés n'ont pas en tête d'autres déchets qu'ils imaginent rentrer dans cette catégorie** alors qu'ils en sont exclus.

Force est de constater que **cette catégorie de déchets fait sens** et qu'elle est **facile à appréhender intellectuellement**. Elle l'est beaucoup plus que ne le sont les déchets faisant partie du tri sélectif, sur lesquels les questionnements, doutes et erreurs ont été légion pendant les entretiens, même de la part de ceux qui le pratiquent avec assiduité. Il suffit en effet pour cerner la catégorie des biodéchets de se demander si ces déchets sont d'origine naturelle et/ou sont biodégradables, deux notions assez simples à appréhender intuitivement.

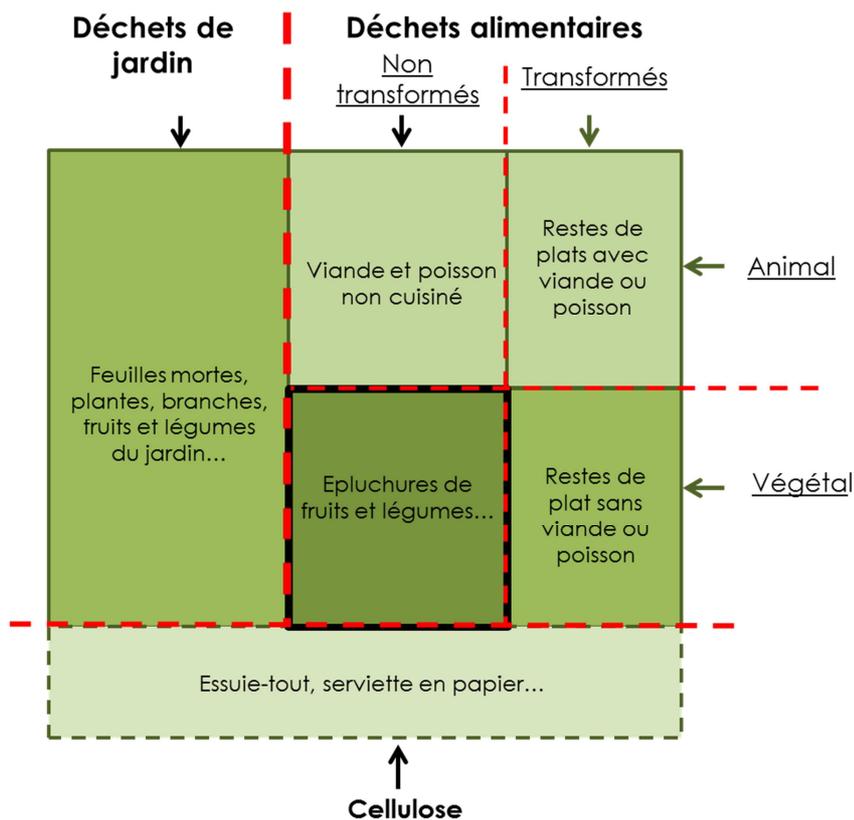
- *En fait c'est tout ce qui vient de la nature et qui peut pourrir.*
- *Tout ce qui est biodégradable, qui n'est pas une atteinte à la planète, ce qui fait du compost. (Réunion de groupe, non trieurs, appartement)*

> 2. Une catégorie unique, des sous-familles de tri

Simple à appréhender et à circonscrire, la famille des déchets organiques n'est cependant pas un bloc monolithique et **comporte une série de sous-familles que l'on rattache plus ou moins intuitivement à la catégorie dans son ensemble**. Il est intéressant de noter que les logiques qui sous-tendent ce regroupement en sous familles relèvent de différents ressorts.

- Ils renvoient d'une part aux propriétés physiques des déchets : à leur nature (animale ou végétale) ou à leur état (brut ou transformés).
- Mais ils sont aussi liés à la propension des individus à se projeter dans le tri de ces déchets. Et ici, les critères mobilisés pour considérer l'opportunité de cette pratique relèvent à la fois des conditions pratiques de mise en œuvre du tri (praticité, désagréments éventuels) et de la finalité du tri (en l'occurrence, de la capacité du déchet à fournir un compost de qualité).

Or, il leur semble plus simple d'admettre intellectuellement que tous les déchets d'origine organique forment une famille que de s'imaginer tous les trier dans une poubelle dédiée.



/ Deux grandes sous familles : déchets de jardin et alimentaires

Ainsi **les biodéchets se divisent premièrement en deux grands ensembles distincts : les déchets alimentaires et les déchets de jardin**. Ces deux sous-catégories ont tout autant leur place parmi les déchets organiques. Elles n'en restent pas moins des ensembles bien distincts aux circuits d'évacuation et aux propriétés différentes. Côté propriétés, les déchets alimentaires sont comestibles, les déchets de jardins ne le sont pas ; les premiers se trouvent essentiellement à l'intérieur du foyer, les seconds à l'extérieur ; les déchets alimentaires sont souvent moins encombrants que les déchets verts. Côté évacuation, les deux types d'ordures ont aussi des circuits d'évacuation souvent distincts. Les déchets verts, collectés à l'extérieur du foyer sont d'ores et déjà souvent collectés séparément.

Les trucs de jardins avec la nourriture ? Ça va pas très bien ensemble. Les végétaux d'un côté et les restes de nourriture de l'autre. A la limite les épluchures avec les déchets de jardin, ça oui. (F, 49 ans, trieuse, appartement)

Notons toutefois une certaine perméabilité entre ces catégories. Les fruits tombés de l'arbre sont des déchets de jardin mais sont comestibles. Les fleurs et les plantes sont des déchets verts mais peuvent se trouver à l'intérieur du foyer, etc. Ainsi il est intéressant de noter que **le statut donné à un déchet ne dépend pas que de sa nature intrinsèque, mais aussi des lieux dans lesquels il se trouve et de son état**.

/ Les différents types de déchets alimentaires

L'état du déchet, transformé ou non transformé, constitue une frontière dans la famille des biodéchets au sein même des déchets alimentaires. Ainsi, il est intuitivement évident d'envisager que des aliments non transformés – c'est-à-dire non cuisinés – puissent rentrer dans la famille des déchets organiques. Les épluchures de légumes forment d'ailleurs l'archétype du biodéchet. Mais il n'en va pas de même pour les restes d'aliments cuisinés. La transformation des aliments via la cuisson et le mélange à d'autres produits, semble les rendre, dans l'esprit des enquêtés, moins « naturels », moins purs, et de ce fait moins propices au tri et à la production de compost. Sont en jeu ici des questions d'odeur et de putréfaction, mais surtout de qualité de l'engrais produit via le compost. La catégorisation des aliments transformés dans la famille des biodéchets est donc moins spontanée, même si après réflexion elle est assez rapidement réintégrée.

Moi, je ne comprends pas les réticences par rapport aux restes alimentaires. Les feuilles mortes ne sont pas plus nobles que les restes de spaghetti. (Réunion de groupe, trieurs, appartement)

Une autre frontière existe parmi les déchets alimentaires, il s'agit de celle qui **sépare les aliments d'origine animale des aliments d'origine végétale**. Une fois encore l'une des deux sous-catégories est plus intuitivement rattachée aux biodéchets que l'autre ; il s'agit des aliments d'origine végétale. Et une fois encore c'est davantage en raison d'une pratique anticipée du tri, de réticences liées à l'hygiène de cette pratique et de doutes sur la pertinence de composter des aliments d'origine animale qui sont en cause. Ils sont de ce fait moins évidemment classés dans les biodéchets que les autres et les enquêtés ont souvent davantage de mal à les réintégrer. Les barrières symboliques semblent plus fortes qu'ailleurs.

Moi, je me vois mal mettre des restes à base de viande avec les biodéchets. Il y a d'un côté les végétaux et de l'autre l'animal. (Réunion de groupe, trieurs, appartement)

/ La cellulose

Enfin, **la cellulose** n'a jamais été citée spontanément comme pouvant entrer dans la catégorie des déchets organiques. **Transformés industriellement, les essuie-tout et serviettes en papier ont perdu en apparence leur aspect naturel**. Cependant, une rapide introspection sur les propriétés physiques de l'objet, effectivement d'origine naturelle et biodégradable, permet de le reclasser sans trop de problème dans la catégorie des biodéchets. Et les réticences à trier ces objets propres et secs tombent rapidement.

La cellulose, on n'y pense pas trop au début, mais c'est vrai que si on y réfléchit c'est biodégradable. (F, 48 ans, trieuse, maison)

On voit à travers ces lignes l'ambivalence de cette catégorie de déchets. Certes intuitive et facile à appréhender intellectuellement, ce regroupement va moins de soi lorsqu'il s'agit effectivement de se mettre concrètement à trier ses composants. C'est ce qui fait le challenge de la mise en place de cette pratique.

Le tableau ci-dessous résume la manière dont les individus appréhendent les biodéchets en tant que catégorie intellectuelle et en tant que déchets « triables ».

Type de déchet	Rattachement à la catégorie des biodéchets	Propension à trier le déchet
Déchet alimentaire végétal non transformé	+++	+++
Déchet alimentaire végétal transformé	++	++
Déchet alimentaire animal non transformé	++	+
Déchet alimentaire animal transformé	++	+
Déchets de jardin	+++	+++
Cellulose	+	+++



B. Les désignations de la catégorie des biodéchets



> 1. La terminologie, un enjeu dans la compréhension de la catégorie

La manière dont les pouvoirs publics, les collectivités et le Sycotom vont désigner la catégorie des déchets organiques représente un enjeu majeur dans la manière dont les citoyens vont appréhender et comprendre cette catégorie et indirectement dans leur adhésion à une potentielle collecte sélective.

En premier lieu, la désignation choisie doit relever d'un **niveau de langage accessible à tous**. En effet, il convient de choisir un ou des termes simples pour ne pas conférer à cette catégorie de déchets un caractère trop « scientifique » venant complexifier son appréhension. L'enjeu est de s'adresser au plus grand nombre pour permettre à la grande majorité d'adhérer à la collecte sélective.

Le ou les termes choisis auront par ailleurs pour objectif d'**éviter toute confusion sur la nature des déchets qui devront être proposés à la collecte** par les habitants. En choisissant un nom pour ce type de déchets, il s'agit d'éviter toute mauvaise interprétation.

A ce titre, la manière dont les biodéchets seront désignés aura pour rôle d'indiquer tous les déchets faisant effectivement partie de cette catégorie sans exclure mais également sans étendre la catégorie à des déchets qui ne s'apparentent au final pas à des biodéchets.

> 2. Des désignations variablement adaptées

/ « Biodéchets » : une fausse bonne idée

Dans ce rapport, nous avons pris le parti de désigner les déchets verts et alimentaires par le terme de « biodéchets ». Cette désignation est celle actuellement utilisée par le Sycotom avec celle de déchets organiques. Par mesure de commodité dans la rédaction, nous avons effectivement employé ce terme sans en évaluer la compréhension ni la portée.

La compréhension des détritiques désignés par le terme biodéchets ne semble pas optimale dans la mesure où plusieurs enquêtés nous ont fait part d'une **possible confusion due au préfixe « bio »**. Le terme « biodéchets » désignerait selon eux des déchets de produits issus de l'agriculture biologique. Cette confusion réduirait donc considérablement les volumes de déchets envisagés par la catégorie des déchets verts et alimentaires.

Pour moi, les biodéchets, c'est tout ce qui est bio, les fruits bio, les légumes bio mais bon, moi je ne mange pas bio. (F, 25 ans, non trieuse, appartement)

Par ailleurs, les évocations liées à la désignation « biodéchets » sont assez négatives. Ainsi, le préfixe bio fait apparaître cette terminologie comme trop marketing. Il s'agirait de « surfer » sur la mode du bio pour sortir les biodéchets de l'univers même des déchets et en faire un objet plus ludique.

Bio, c'est à la mode. On nous le met à toutes les sauces ! S'ils pensent que ça rend le tri glamour et qu'on va le faire, ils se trompent. (H, 29, non trieur, appartement)

La seconde évocation est celle d'un terme technique et qui pour autant n'a que peu de pouvoir évocatoire des différents éléments qui constituent la catégorie.

/ Déchets biodégradables, un terme qui prête à confusion

Cette étude a également été l'occasion de tester les termes « déchets biodégradables ». Par rapport à « biodéchets », **cette désignation est beaucoup mieux comprise dans la mesure où les enquêtés conçoivent qu'il s'agit de déchets qui peuvent être dégradés par des bactéries.**

Si tous les biodéchets sont biodégradables, néanmoins tous les déchets biodégradables n'appartiennent pas forcément à la catégorie des biodéchets. En effet, des déchets recyclables tels que le carton et le papier sont biodégradables tout en ne faisant pas partie des biodéchets.

Une partie des enquêtés a fait état de ce distinguo en mettant en relief le fait que ce terme ne suffirait donc pas à désigner les biodéchets mais qu'il devait être accompagné d'une explication sur la nature même des déchets entrant dans cette nouvelle collecte sélective.

Dans le tri aujourd'hui, il y a des choses qui se biodégradent. Je ne suis pas sûr que ce soit le meilleur terme. C'est déjà pas facile de comprendre le tri ! (H, 52 ans, non trieur, appartement)

/ Déchets organiques, une désignation trop scientifique

La désignation « déchets organiques » est également utilisée par le Sycotom pour désigner les biodéchets. **Tout comme le terme « biodéchets », le mot « organique » ne récolte pas tous les suffrages.**

Tout d'abord, une des premières réactions au terme « organique » est de penser aux organes. Les quelques personnes qui s'y sont référées n'ont alors pas du tout compris le rapport avec les déchets qui entrent dans la catégorie des biodéchets. De fait, ces dernières excluent donc totalement le recours à ce terme.

Pour certains enquêtés, les déchets « organiques » peuvent faire référence aux excréments. Là aussi, les personnes interviewées se retrouvent dans l'incompréhension par rapport à ce terme. Même si rapidement, ces dernières mettent à l'écart cette potentielle évocation, néanmoins le caractère confusant de cette terminologie est à prendre en compte.

Organiques ? Vous voulez parler de pipi et de caca ? (Réunion de groupe, non trieurs, appartement)

Enfin, le terme « organiques » semble trouver des partisans parmi les personnes ayant des niveaux de diplômes les plus élevés. En effet, « organiques » est perçu comme un mot technique voire scientifique. Cette désignation ne semble donc pas la mieux appropriée pour s'adresser à l'ensemble des habitants dont les déchets dépendent du bassin versant de l'unité de Romainville.

/ Déchets naturels, une terminologie réductrice

Les déchets « naturels » ont pour avantage de faire référence à des déchets d'origine végétale. A ce titre, ils évoquent bien les déchets verts qui constituent une partie des biodéchets. **Néanmoins, ce terme semble inadapté dans la mesure où il désigne une partie seulement des déchets verts et exclut les déchets de cuisine et notamment les déchets cuisinés tels que les restes alimentaires.** En effet, même si certains voient dans cette terminologie également des déchets de cuisine, il s'agit en général de déchets non transformés tels que les épluchures de légumes.

Par ailleurs, si les mots « déchets naturels » n'évoquent pas forcément l'ensemble des éléments qui entrent dans la catégorie des biodéchets, ils peuvent a contrario désigner des matériaux qui appartiennent à la catégorie des recyclables. Ceci est le cas notamment pour les cartons ou les papiers qui bien que matières transformées font partie intégrante des éléments directement issus de la nature.

Pour certains, il y a peu de différence entre le terme « biodéchets » et « déchets naturels ». De fait, le terme « naturel » implique la même confusion en renvoyant à la représentation très vaste de la nature.

Pour moi « bio déchets » et « déchets naturels », c'est quasiment pareil. Pour définition, « bio » veut dire « naturel », c'est un jeu de mots pour dire la même chose. « Biodéchets » c'est juste plus à la mode. Les deux sont trop confus et trop larges. (H, 29 ans, non trieur, appartement)

/ Déchets humides, une notion peu parlante

La terminologie de déchets humides semble peu parlante pour une majorité des enquêtés. Ainsi, si les biodéchets ont pour caractéristique intrinsèque d'être humides, cette dimension n'est que très peu évocatrice des déchets verts et des déchets alimentaires qui constituent cette catégorie. La désignation « déchets humides » ne pourrait donc s'envisager qu'accompagnée d'un texte d'explication pour que les habitants appréhendent effectivement ce qui est inclut dans cette catégorie.

Contrairement à d'autres pays qui désignent le tri sélectif comme des matières « sèches », l'opposition entre le sec et l'humide n'est pas du tout évocateur pour la grande majorité des enquêtés.

Mais c'est un peu trop vague je trouve, on voit plus que de l'eau ! Ça ne va pas faire tilt pour moi. Pour chaque déchet, on va se demander : « c'est humide ou c'est sec ? » Non, c'est pas possible. (F, 48 ans, trieuse, maison)

Par ailleurs, mettre l'accent dans la désignation sur la dimension humide de ces déchets pourrait participer à une construction de la catégorie de déchets comme potentiellement malodorante.

/ Déchets de cuisine, un catégorie trop englobante

La terminologie « déchets de cuisine » a également été testée lors des réunions de groupe et des entretiens réalisés lors de cette étude. Elle pourrait être envisagée pour faire référence aux déchets alimentaires « produits » dans la cuisine.

Cette conception n'a remporté que peu d'adhésion de la part des personnes interviewées. En effet, **le risque est d'appréhender par cette appellation l'ensemble des déchets qui sont jetés dans la cuisine**. Les déchets de cuisine pourraient alors aussi bien relever de la catégorie des ordures ménagères que de celle du tri sélectif.

Déchets de cuisine, c'est tout ce que tu jettes dans la cuisine. Du coup, c'est un peu tout parce que la poubelle de la cuisine, c'est la poubelle principale. C'est là qu'on jette presque tout. (H, 19 ans, non trieur, maison)

/ Déchets verts et alimentaires, une terminologie parlante et qui fait sens

La désignation déchets verts et déchets alimentaires semble particulièrement adaptée à la manière dont les personnes interviewées conçoivent la catégorie des biodéchets mais également à la manière dont ils gèrent au quotidien ce type de déchets.

D'un côté, les déchets verts représentent les déchets issus du jardin ou des plantes (feuilles, tonte de pelouse, etc.). A ce titre, l'emploi déjà effectif de cette terminologie par des mairies ou des communautés d'agglomération du bassin versant de l'unité de Romainville rend ce terme difficilement remplaçable. Dans la mesure où certains habitants l'emploient et appréhendent les déchets de jardin ainsi, il convient de ne pas troubler leur appréhension en désignant cette partie de la catégorie de biodéchets par un autre terme.

Les déchets verts, c'est déjà comme ça que je les appelle. C'est ce qui est inscrit sur les sacs en papier qu'on nous donne. (F, 61 ans, trieuse, appartement)

Par ailleurs, les déchets « alimentaires » ont l'avantage d'évoquer l'ensemble des différentes sous-catégories présentées dans la partie ci-dessus sur les représentations de la catégorie des biodéchets. Ainsi, les déchets alimentaires intègrent aussi bien les déchets transformés que les déchets non transformés. De même l'appellation « alimentaire » permet de recouvrir aussi bien les déchets d'origine animale que les déchets végétaux.

Les déchets alimentaires, c'est tout ce qui se mange mais aussi les épluchures. C'est clair. On n'a pas envie d'y mettre autre chose. (F, 27 ans, non trieuse, appartement)

Les seuls déchets non évoqués par la désignation déchets verts et alimentaires sont les déchets en cellulose. En revanche, lorsque l'explication est énoncée, les individus envisagent

rapidement l'intégration de ce type de déchets à la catégorie des déchets verts et alimentaires.

Le tableau présenté ci-dessous compare les différentes terminologies.

	Accessibilité de la terminologie	Adéquation avec la catégorie
Biodéchets	+	+
Déchets biodégradables	++	++
Déchets organiques	++	++
Déchets naturels	+++	++
Déchets humides	++	+
Déchets de cuisine	+++	+
Déchets verts et alimentaires	+++	+++

Après avoir décrypté et détaillé les représentations assignées aux déchets verts et alimentaires et avoir comparé les désignations par lesquelles ils pouvaient être appréhendés, intéressons-nous aux pratiques actuelles de gestion, d'évacuation et de traitement de ces derniers.

C. Les pratiques actuelles de gestion des biodéchets

Comment les déchets verts et alimentaires sont-ils gérés aujourd'hui par les foyers interrogés lors de cette étude ? Quelles sont les habitudes et les stratégies mises en place par les habitants et à quelle logique répondent-elles ? **La grande majorité des enquêtés a des pratiques très classiques d'évacuation de ces déchets organiques, répondant simplement aux règles en vigueur dans leur commune ; à savoir les déchets alimentaires dans la poubelle des OMR et les déchets verts dans les sacs spécifiques distribués et ramassés par leur commune.** Plus marginalement certains bricolent d'autres modes d'évacuation qu'ils jugent plus écologique et/ou plus hygiénique. A l'inverse, d'autres ont des pratiques déviantes simplement guidées par la facilité.

> 1. Une gestion très classique des déchets alimentaires

/ Une évacuation massive dans la poubelle des OMR

La question d'une gestion et d'une collecte séparée des déchets alimentaires ne semble pas encore être arrivée à maturité dans les esprits sur ce territoire. Les personnes interrogées connaissent l'existence de ce type de tri et savent qu'il fonctionne à l'étranger, dans des pays qu'ils étiquettent comme plus vertueux que la France : Allemagne, Scandinavie... Mais **l'éventualité d'une collecte séparée des biodéchets mise en place sur leur territoire semble peu probable à court terme à la plupart des enquêtés.** Pour beaucoup, la France est en retard sur cette thématique, leur département encore plus, et la collecte séparée des déchets alimentaires est une perspective lointaine. Plusieurs enquêtés ont été surpris que cette question soit effectivement d'actualité pour eux.

De fait, **la gestion actuelle des déchets alimentaires des foyers rencontrés passe très majoritairement par la poubelle des OMR.** C'est de très loin la principale manière dont les enquêtés gèrent leurs déchets, qu'ils aient ou non des pratiques de tri par ailleurs. Cette façon de faire leur semble naturelle ; elle est peu questionnée, à part par les plus engagés. Pour certains, c'est l'unique manière possible d'évacuer ces déchets et ils n'en imaginent pas d'autres.

Ça ne m'a jamais traversé l'esprit de faire autrement. (Réunion de groupe, non trieurs appartement)

Même ceux qui ont un jardin et disposent d'un circuit séparé de gestion des déchets verts avec des sacs et une collecte dédiés ne mettent pas ou très rarement des déchets alimentaires dans ces sacs contenant pourtant des déchets biodégradables. Les deux circuits restent très séparés et peu perméables dans les représentations. Jeter ses déchets alimentaires dans les OMR est donc une routine bien ancrée à laquelle peu dérogent.

/ Les limites de la pratique du compost en milieu périurbain dense

Une exception notoire existe à cette frontière entre les circuits d'évacuation des déchets verts et des déchets alimentaires, il s'agit du compostage. Même si peu le pratiquent personnellement, **le compostage s'est avéré être bien connu de la plupart des enquêtés**. Beaucoup ont des racines rurales, en France ou à l'étranger, et ont été les témoins, et parfois les acteurs, de cette pratique chez leurs parents, grands-parents, oncles et tantes, etc. Ils en ont dès lors une assez bonne connaissance théorique.

Mais transposer ce geste, essentiellement perçu comme rural, en milieu périurbain dense ne va pas nécessairement de soi. Ceux qui le pratiquent le font souvent par conviction écologique. Ce ne sont en outre quasiment que des personnes ayant un jardin. En effet, cette pratique est très liée à sa finalité, à savoir disposer d'engrais pour son jardin. Ce lien direct est en grande partie lié à l'absence de collecte séparée des déchets alimentaires ou a minima de points d'apports volontaires.

Les parents de mon ami ont un compost. En appartement, nous, on ne peut pas. Quand je vois des gens le faire je trouve ça bien mais je n'envisage pas de le faire dans la situation actuelle, je pense qu'il faut un jardin. (...) Je ne sais pas si aux Lilas on trouve une boîte à compost. Ça serait une bonne idée. (F, 25 ans, trieuse, appartement)

Ce problème d'évacuation est un obstacle de taille pour le compostage en immeuble. Et de fait, aucun enquêté en appartement ne compostait ses déchets alimentaires faute de pouvoir en faire quelque chose. Ce problème d'évacuation est aussi **un frein pour de nombreuses personnes qui font du compost mais n'ont qu'un petit jardin**. Elles n'y mettent qu'une partie de leurs déchets alimentaires compostables et jettent le reste avec les OMR pour éviter d'avoir trop d'engrais par rapport à leur usage. A la marge, certains enquêtés n'ayant pas ou peu de besoin personnel en compost mettent de côté leurs déchets alimentaires et les amènent à un voisin qui fait du compost ou les apportent dans un jardin partagé à proximité. Mais cette pratique reste aujourd'hui l'apanage d'une poignée de personnes engagées. Elle est largement freinée par le manque de points de collecte volontaire répartis sur le territoire.

Les personnes pratiquant le compostage à partir de déchets alimentaires le font très souvent dans un espace extérieur. **L'usage le plus classique consiste à mêler ses déchets alimentaires aux déchets verts entreposés dans un enclos prévu à cet effet dans le jardin.**

Marginalement, nous avons constaté une pratique presque « sauvage » du compostage de déchets alimentaires. Deux enquêtés possédant un jardin, y jetaient leurs restes alimentaires végétaux, notamment les épluchures, à même le sol du jardin, le tapissant ainsi d'une couche végétale propre à faire de l'humus.

Devant ma cuisine, il y a mon jardin avec un massif de fleurs et je balance tout dans les arbustes. Ça pourrit hyper vite et puis ça nourrit les plantes et les insectes (Réunion de groupe, non trieurs, maison)

La pratique du compostage à l'extérieur a cependant ses limites dans les zones d'habitat denses, comme la Seine Saint Denis en raison de la proximité du voisinage. Un enquêté a dû arrêter son compostage de déchets alimentaires parce que son voisin se plaignait – à tort ou à raison ? – de la présence de souris dans la copropriété. Une autre a opté d'elle-même pour

le lombricompostage à l'intérieur pour ne pas gêner ses voisins. Cette pratique, qu'elle connaît depuis toute petite, ne lui pose aucun problème d'hygiène. Elle utilise l'engrais ainsi collecté dans son « tout petit bout de jardin » et apporte le reste à un ami qui a une parcelle dans un jardin partagé.

Cependant, force est d'admettre que, pour ceux qui ne le pratiquent pas, **des barrières psychologiques assez fortes existent au compostage dans le jardin**. L'entretien et l'hygiène - notamment les odeurs et les « petites » bêtes - sont les principaux freins invoqués à la pratique, même parmi les trieurs convaincus.

Je ne fais pas de compost, j'ai peur des vers. Je suis anti insecte. Pourtant j'ai un petit potager. J'aurais peur des odeurs dans la cuisine. Il faudrait au moins que le stockage soit en extérieur. Est-ce que ça ne peut pas être porteur de maladie ? (Réunion de groupe, trieurs, maison)

Le compostage dans l'espace extérieur du domicile reste donc en raison de ses nombreux freins pratiques, symboliques et sociaux une pratique marginale sur le territoire.

/ Donner ses restes aux animaux

Donner ses restes aux animaux est une autre manière de gérer ses déchets alimentaires différemment qu'en les jetant avec les OMR. Ce geste peut aller de la pratique très classique de donner ses restes alimentaires à son animal de compagnie, jusqu'à garder du pain pour les canards, ou même avoir des poules dans son jardin.

Je mets des légumes, du pain, des restes de gâteaux dehors pour les oiseaux dehors. Je mets même les restes laissés par les chiens pour un hérisson qui traîne la nuit. (F, 48 ans, trieuse, jardin)

Si aucun enquêté de notre échantillon n'avait d'animal de basse-cour, plusieurs l'ont évoqué comme une solution écologique, ludique et pratique d'évacuer et transformer ses déchets alimentaires en œufs. De manière plus marginale encore, un enquêté disposait ses restes dans son jardin pour entretenir la biodiversité.

Parfois je mets mes épluchures dans un sac en plastique que je laisse ouvert et que je pose dans le jardin. Je me dis que ça fait vivre un peu de faune, que les petites bêtes viennent manger ça et à la fin il ne reste plus grand chose. (H, 70 ans, trieur, maison)

La pratique, plus classique, de donner ses restes alimentaires à son animal de compagnie est, elle, très rarement investie d'une dimension écologique, mais elle revêt très souvent un aspect « anti-gaspi ». **La question du gaspillage alimentaire est une préoccupation fréquente des enquêtés, quel que soit leur positionnement par rapport au tri**. Beaucoup tentent de faire le moins de gâchis alimentaire possible, pour des raisons économiques, écologiques ou tout simplement de bon sens. En temps de crise notamment, cette considération est centrale dans leurs préoccupations. Elle constitue un argument porteur de sens pour beaucoup et donc un levier potentiellement fort pour inciter les habitants à initier le tri de leurs déchets alimentaires.

/ Jeter directement ses aliments dans la poubelle extérieure

Enfin, un dernier type d'évacuation séparé des déchets alimentaires a été repéré pendant le travail de terrain et pourrait également servir de levier pour la collecte séparée des biodéchets. **En effet, plusieurs enquêtés, lorsqu'ils cuisinent, jettent directement leurs restes alimentaires hors de leur foyer pour éviter les odeurs.** Ce geste peut avoir lieu au moment de la préparation du plat, le cuisinier jetant à part les épluchures de légumes, d'oignons et les parties de viande ou de poisson non intégrées à la recette. Il peut aussi avoir lieu juste après le repas pour éviter que les restes ne « pourrissent » dans la poubelle. Sans passer par la poubelle des OMR du foyer, ces déchets alimentaires sont évacués séparément dans la poubelle extérieure de la maison ou de l'immeuble. Nous avons observé cette pratique en pavillon comme en appartement pas des personnes trieuses comme des non trieuses.

Je cuisine beaucoup. Je préfère mettre mes épluchures dans un seau et les mettre dans la poubelle tous les jours que de les garder dans ma poubelle. Ça évite les odeurs. (F, 27 ans, non trieuse, appartement)

Ce geste n'est absolument pas régi par des considérations écologiques, mais simplement par des questions d'hygiène. **Il pourrait être utilisé comme un argument pour les moins concernés par le développement durable pour s'engager dans une gestion séparée des déchets alimentaires.**

> 2. Une gestion diversifiée des déchets verts

Après avoir exploré la manière dont les habitants gèrent et évacuent leurs déchets alimentaires, il convient de faire le point sur la gestion que ces derniers mettent en place concernant les déchets verts. Par déchet verts, nous entendons les feuilles et branchages, les tontes de pelouse, les fleurs fanées ainsi que tout autre détritrus « produits » dans les jardins et sur les terrasses et balcons.

/ Des déchets souvent volumineux

Les déchets verts ont pour spécificité de représenter dans un grand nombre de cas des volumes assez importants à stocker et à évacuer. En effet, à partir du moment où les habitants disposent d'un petit jardin présentant quelques arbres et arbustes, chaque année ces derniers se retrouvent à devoir évacuer des déchets qu'ils considèrent comme assez volumineux.

Le gros problème pour nous, c'est les déchets verts. Vous ne pouvez pas imaginer le nombre de sacs que je remplis de déchets verts. (F, 85 ans, trieuse, jardin)

A cet égard et contrairement à la gestion des déchets alimentaires qui sont majoritairement évacués dans la poubelle d'OMR et qui s'avère assez compacts, l'évacuation des déchets verts semble plus problématique. En effet, nombre de personnes interviewées se sont plaintes de se retrouver avec un volume important pour lequel ils n'ont pas forcément de solution optimale.

/ Des modes de gestion classiques souvent combinés

L'évacuation des déchets verts par les habitants du bassin versant de l'unité de Romainville se caractérise par une combinaison de modes de gestion. Ainsi, certains habitants mobilisent plusieurs modes d'évacuation pour leurs déchets verts. En fonction du volume à gérer et de la prise en compte de la dimension valorisable de ce type de déchets, les individus vont utiliser différents modes de gestion qu'ils vont combiner différemment selon les situations.

Donner ses déchets verts à la collecte sélective, un mode de gestion privilégié

Le mode le plus pratique et utilisé de manière très répandue au sein des enquêtés est la collecte de déchets verts par les mairies ou les communautés d'agglomération. En effet, nombre d'entre elles, notamment les communautés d'agglomération Est Ensemble et celle de l'Aéroport du Bourget, fournissent aux habitants des sacs en papier qu'ils collectent une fois par semaine hors période hivernale.

Ce mode de gestion est d'ailleurs regretté par les personnes qui n'en bénéficient pas. C'est le cas de cette habitante de Livry-Gargan qui doit évacuer ses déchets verts d'une autre manière.

Les communes à côté font une fois par semaine le ramassage des déchets verts. J'ai un fils qui habite Les Lilas et ils prennent ses sacs une fois par semaine. Ici, on n'a rien du tout, c'est bien dommage ! (F, 85 ans, trieuse, jardin)

Les difficultés liées à ce mode de gestion sont corrélées au volume important que les habitants doivent potentiellement évacuer. En effet, la contenance limitée des sacs complique l'évacuation. Pour la taille d'arbres ou la tonte de pelouse, les sacs se remplissent alors très vite. Les habitants doivent alors multiplier ces derniers.

Par ailleurs, ces sacs en papier s'avèrent peu résistants à la pluie quand ils sont stockés à l'extérieur avant évacuation.

Ce mode de gestion correspond à tout type de profil-type. Il est le fait d'habitants qui doivent évacuer des volumes relativement importants de déchets verts et qui n'ont pas la possibilité ou pas d'intérêt à traiter eux-mêmes ces déchets. En effet, d'un côté certains ont des extérieurs trop petits ; de l'autre, ils n'ont pas assez de plantation et n'ont donc pas besoin de terreau.

Si ce mode de gestion comporte quelques obstacles, il est néanmoins très apprécié des habitants qui y recourent principalement lorsqu'ils le peuvent. **Cet usage est particulièrement encourageant dans la mesure où il constitue un point d'entrée de l'adhésion à la collecte sélective de l'ensemble des biodéchets.** En effet, les habitants qui ont des déchets verts et qui les évacuent ainsi seront d'autant plus enclins à proposer également leurs déchets alimentaires à la collecte².

² Note Sycotom : la collecte conjointe des déchets verts et des déchets de cuisine pose cependant des problèmes techniques au niveau du traitement de ce flux (fortes variations saisonnières et process complexe, donc coûteux, dû à la présence des déchets de cuisine, que ne nécessitent pas les déchets végétaux). De plus, la quantité de déchets de cuisine détournée par ce type de collecte en mélange est généralement bien inférieure à celle détournée par une collecte dédiée spécifiquement à ce flux.

Le dérivatif à la collecte sélective : le dépôt en déchetterie

Le deuxième mode de gestion dont les personnes interviewées nous ont fait part est le recours à la déchetterie. Ce dépôt extérieur est utilisé lorsque les volumes de déchets verts à évacuer sont beaucoup trop importants. C'est le cas de cette famille qui utilise des sacs de 80 litres et qui les dépose directement en déchetterie.

Au quotidien, on ne fait pas de tri sélectif. Quand on jardine, qu'on coupe des branches, on prend la peine de les amener dans des gros sacs de 80L à la déchetterie. (H, 19 ans, non trieuse, jardin)

Ce mode de gestion s'avère donc être un recours lorsque la ville ou la communauté de communes ne met pas à disposition de sac de déchets verts associés à une collecte hebdomadaire. Le fait que les habitants doivent se déplacer en voiture avec ses déchets s'avère alors être une contrainte largement subie.

La ville ne ramasse pas les déchets verts ? Nous ici, on n'a pas ça. Il y a une déchetterie au Pré Saint-Gervais. On partage une voiture avec d'autres personnes pour y aller. C'est compliqué et emmener ça en transports en commun, bon.... (F, 50 ans, trieuse, maison)

Le compostage des déchets verts, une pratique également marginale

La troisième voie d'évacuation des déchets verts est le compostage. Force est de constater que **cet usage pour les déchets verts est assez peu répandu sur le territoire en question.**

Ce mode de traitement des déchets ne nécessite pas forcément d'équipement. En effet, certains des enquêtés déposent leurs déchets verts en tas dans leur jardin tout en respectant l'équilibre entre le carbone et l'azote pour s'assurer une « production » qualitative de terreau.

La pratique du compostage est surtout le fait des enquêtés relevant du profil de l'engagé pour qui le déchet occupe une place importante dans le domaine du développement durable. Ces derniers ne s'imaginent pas ne pas traiter et dégrader localement les déchets verts. Ils y sont d'autant plus enclins qu'ils pratiquent le jardinage voire qu'ils entretiennent un potager.

Pour certains, cette pratique peut être fortement ancrée dans leur tradition familiale. Il s'agit de perpétuer une manière de faire, notamment dans le milieu rural, qui existe depuis longtemps.

Mes parents ont toujours fait ça dans un coin du jardin. Je suis du milieu rural, On a toujours été habitués à trier. Il n'y avait pas de ramassage d'ordures avant. (F, 62 ans, trieuse, jardin)

Rappelons que la plupart des habitants qui compostent leurs déchets verts y mettent également leurs déchets alimentaires.

/ Des pratiques déviantes bien présentes

A ces modes traditionnels de gestion des déchets verts, s'ajoutent des usages déviants liés à la nécessité d'évacuer des détritux parfois volumineux. Ainsi, lorsqu'il n'existe pas de collecte sélective et que la contrainte de la déchetterie est vécue trop fortement, certains habitants cherchent **des solutions alternatives pour « faire disparaître » ces déchets de jardin.**

Entasser les déchets de jardin

Certains enquêtés ayant des jardins nous ont dit entasser leurs déchets verts dans leur jardin. Il ne s'agit plus ici de compostage respectant les proportions d'azote et de carbone. En effet, les habitants ayant recours à cet entassement de leurs déchets de jardin laissent ces détritux se dégrader progressivement au fil du temps. Pour ces derniers, il n'est pas question de valoriser ce type de déchets pour pouvoir le transformer et le réutiliser.

Je coupe parfois les arbres pour ne pas que ça tombe chez les voisins et pas que ça monte trop haut. Je les laisse dans le jardin, mais bon ça pourrit pas facilement. Ça va tout doucement. (H, 70 ans, trieux, jardin)

Les personnes qui entassent ainsi leurs déchets verts n'y ajoutent donc pas leurs déchets alimentaires puisqu'ils ne sont pas dans une logique globale de réduction du poids de leurs déchets mais bien dans une solution facile d'évacuation des déchets verts.

Cacher ses déchets verts dans sa poubelle d'OMR, une pratique répandue

D'autres habitants recourent à leur poubelle d'OMR pour « cacher » leurs déchets verts et ainsi les évacuer sans trop de contraintes. Ces derniers mettent leurs déchets de jardin au fond de leur poubelle qu'ils recouvrent avec des sacs plastiques d'ordures ménagères.

Ces habitants ont conscience de détourner l'usage de cette poubelle et de gérer leurs déchets de manière déviante. Pour autant, ils n'ont pas hésité à nous confier cette façon de faire.

Mais en automne, je les planque au fond de ma poubelle d'ordures. Je fais bien attention à ce que ça ne se voit pas pour que les éboueurs ne me pistent pas. Je fais ça en plusieurs fois du coup. (Réunion de groupe, non trieux, jardin)

Cette pratique est surtout répandue chez les habitants qui ont un jardin et donc un volume important de déchets verts et qui ont des usages très limités de tri.

Brûler, une pratique avouée par certains

Enfin, de manière plus marginale, les individus peuvent décider de brûler leurs déchets verts afin de les évacuer plus facilement.

Devant l'interdiction légale de brûler les déchets verts, certains habitants contournent cette loi en faisant un barbecue leur permettant notamment de brûler des branchages qui ne pourraient pas forcément s'ils les mettaient en tas au fond de leur jardin.

Moi, je fais un petit barbecue de joie. Il faut bien trouver des solutions pour s'en débarrasser ! (Réunion de groupe, non trieux, jardin)



D. Le potentiel d'adhésion à la collecte sélective des biodéchets



Face à ces pratiques déjà effectives de gestion voire de traitement des déchets alimentaires et verts, il convient d'aborder la collecte sélective des biodéchets et la manière dont les habitants d'une part se projettent dans les différentes étapes constituant la gestion et l'évacuation de cette catégorie de déchets et d'autres part les freins qu'ils anticipent d'ores et déjà. Pour présenter les conditions d'adhésion à la collecte, les facilitateurs et les obstacles, les parties ci-dessous recourent les étapes de la mise en place d'une collecte sélective des biodéchets, depuis sa mise en place à la valorisation de ces derniers.

Les actions à mettre en place pour faciliter l'adhésion du plus grand nombre à cette collecte sont présentées au fur et à mesure sous forme d'encadrés.

> 1. Des enjeux forts autour de la mise en place de la collecte

/ Des réactions contrastées face à l'annonce

La mise en place d'une collecte séparée des déchets organiques serait un événement fort sur le territoire. Son adoption par les habitants nécessitera un changement d'habitudes profondément ancrées. Or, celui-ci se fera d'autant mieux si le principe et les objectifs de cette collecte sont clairement compris et si son appropriation par les habitants est simple. Pour cela, la communication autour de ce projet est très importante.

Il y a fort à parier que l'annonce de la mise en place d'une collecte séparée des biodéchets soit vécue de manière contrastée par la population très hétérogène qui peuple le bassin versant de l'unité de Romainville.

- Nous l'avons vu, pour les profils de trieurs les plus engagés ou les plus volontaires, le tri des déchets est un enjeu important et la possibilité pour les habitants de valoriser leurs biodéchets sera avant tout vécue comme une opportunité. Elle sera d'autant mieux accueillie si le lien est établi entre sa mise en œuvre et l'abandon du centre de tri mécano-biologique de Romainville réclamé par cette frange de la population. Ce public pourrait voir d'un très bon œil ce changement de cap et être impliqué dans le bon fonctionnement de cette collecte séparée.

S'ils mettaient la collecte séparée en place, ça serait une opportunité. Je me renseignerais pour savoir si c'est facile pour moi : horaires, jours... (F, 25 ans, trieuse, appartement)

- A l'inverse, les moins concernés par le tri, à savoir les profils de contestataires et d'indifférents notamment, pourraient avoir une réaction contraire à l'annonce de la mise en place d'une nouvelle collecte séparée. Ils pourraient craindre de nouvelles

obligations pour eux et considérer qu'il s'agit de dépenses inutiles (d'ailleurs financées par leurs impôts).

- Entre ces deux extrêmes, les ambivalents, les volontaires et les obéissants pourraient simplement considérer cette action comme une étape supplémentaire dans une gestion plus rationalisée des déchets. Les obéissants le verraient avant tout comme une nouvelle règle à laquelle ils pourraient se conformer de plus ou moins bon cœur, les volontaires comme une avancée positive et les ambivalents comme le cours normal des choses.

- *Déjà ce que je fais, c'est bien donc faire plus, ça ne me motive pas.*

- *Moi j'ai pas de souci pour en faire plus si ma ville me demande ça en plus. Mais ça dépend de ce qu'ils vont en faire derrière. J'aurais besoin de comprendre les avantages. (Réunion de groupe, trieurs, maison)*

⇒ L'enjeu d'une communication réussie au moment de l'annonce réside dans plusieurs éléments :

- Il s'agit premièrement de toucher un maximum de personnes, même ceux qui ne se renseignent jamais sur la question des déchets, **via une campagne de communication large dans laquelle les communes s'impliqueraient de manière concrète** (par exemple : envoi d'un courrier d'annonce à chacun proposé par chaque commune signé par le maire, organisation d'une journée de « lancement » officielle, etc.).
- Il s'agit aussi, autant que faire se peut, **qu'un maximum de personnes envisagent cette nouvelle collecte comme une opportunité**, à l'instar des engagés, et non comme une punition. Il est important de communiquer dans ce sens auprès des habitants, notamment en leur expliquant le bien-fondé collectif de cette pratique, mais aussi les intérêts individuels qu'ils pourraient avoir à faire ce tri (sur le plan de l'hygiène notamment...).
- Il s'agit enfin de ne pas trop présenter cette collecte comme un bouleversement radical des habitudes de gestion des déchets mais comme **une étape supplémentaire dans le tri des déchets**. Une des pistes pourrait être d'arborer cette collecte des biodéchets comme une continuité, ou plutôt un perfectionnement, de la collecte des déchets verts. On ajouterait « simplement » à cette collecte, déjà en place sur une grande partie du territoire, celle des déchets alimentaires. Et pour cela on améliorerait les conditions de séparation et de collecte.

/ Des pratiques de tri existantes : facilitateurs au tri des biodéchets ?

Il est important de prendre la mesure du fait que **le possible mauvais accueil de cette nouvelle collecte par une partie des habitants ne sera pas uniquement lié à un rejet du tri des déchets en soi. Ne pas ou peu trier peut être une conséquence indirecte des conditions de vie dégradées de ces habitants, de leur problème de voisinage, de tensions ou de conflits avec un bailleur qu'ils n'estiment pas assez impliqué ou d'autres problèmes personnels.** Ces éléments peuvent faire passer à l'arrière-plan la question du tri des déchets. Ils peuvent

même alimenter un refus de principe de trier. La gestion séparée des biodéchets ne sera donc pas aussi simple à mettre en place pour tous. Pour toutes les raisons citées ci-dessus, elle sera sans doute plus difficile à initier en logement collectif qu'en pavillon.

De plus, lorsque les maisons disposent d'un jardin, les habitants sont souvent amenés à gérer à part leurs déchets verts, voire à faire du compost. La collecte séparée des biodéchets s'inscrivant dans la même démarche, elle devrait être plus simple à mettre en place que pour des habitants de logements collectifs pour qui il s'agit d'instaurer une pratique totalement nouvelle.

Notons cependant, à ce sujet, **un possible « conflit d'intérêt » entre la pratique du compostage et celle du tri de biodéchets collectés par la ville.** Si cela n'est pas un problème en soi, il est toutefois important de souligner qu'il est fort probable que les personnes pratiquant le compostage aujourd'hui n'arrêtent pas cette pratique pour participer à la collecte séparée des biodéchets. Tout au plus donneront-elles à la ville leur surplus de déchets organiques si ceux-ci ne sont pas compostables ou si elles ont atteint une quantité suffisante de compost. Ainsi donc, les composteurs, ces candidats idéaux à une gestion à part de leurs biodéchets, ne sont pas forcément de « bons clients » pour la collecte séparée des déchets alimentaires et verts.

Mais alors les épluchures de légumes ne serviront plus au compostage ? C'est dommage. Il devient quoi le compostage ? Il ne faut pas supprimer le compostage. (F, 49 ans, trieuse, maison)

La même question se pose pour les trieurs en général. **Participer au tri sélectif est-il un facilitateur au passage au tri des biodéchets ? La réponse est positive, en grande partie.** Ces personnes sont habituées à séparer en tas distincts différents types de déchets et peuvent donc théoriquement passer facilement de deux à trois tas. Ils ont souvent investi leur geste d'une dimension écologique, ce qui soutient beaucoup la pratique. En revanche, la complexité des règles inhérentes aux règles du tri sélectif qui sont décourageantes pour beaucoup et la place importante prise par cette collecte sont des arguments qui peuvent freiner une autre collecte pour les moins motivés.

⇒ Il est important, pour initier et développer le tri des déchets organiques, de s'appuyer sur les pratiques de tri existantes en signifiant aux habitants qu'il suffit simplement d'aller plus loin dans leur démarche. Le pont avec la gestion séparée des déchets verts est notamment important à faire. A ce titre, l'appellation que nous avons proposée dans ce rapport à savoir « déchets verts et alimentaires » prend tout son sens. Il s'agit d'ajouter à une première collecte existante et plutôt bien suivie une autre collecte dans le même esprit.

⇒ De manière plus générale, les premiers temps de l'adoption d'une nouvelle pratique sont les plus délicats. C'est là qu'elle est la plus fragile et la plus réversible, notamment si elle est mal mise en place et entraîne des désagréments de ce fait. Il est important de prendre la mesure de ces premiers temps et de mettre en place un accompagnement suivi, via des ambassadeurs du tri ou autres relais de proximité (gardiens, associations, etc.)

/ L'absence de moteurs économiques

Si les habitants connaissent l'existence de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères sur leur taxe foncière, en revanche, ils ne sont que très peu informés sur les chiffres en pourcentage ou en valeur absolue.

Ce levier ne s'avère pas être un moteur pour l'engagement des habitants. Il pourrait l'être si la communication est forte autour de ce sujet et que le tri est présenté comme une solution pour faire baisser cette taxe.

De ce point de vue, le tri des emballages et des papiers mais aussi celui des biodéchets et la propension des habitants à s'y investir sont déconnectés de tout aspect économique.

> 2. Un changement d'organisation à accompagner

/ Une organisation routinisée mais modifiable

Le changement d'organisation lié à la mise en place de la collecte sélective des déchets verts et alimentaires va tout d'abord se confronter à la routinisation des pratiques. En effet, ce rapport a montré comment la gestion et l'évacuation des déchets pouvait être routinisée. La configuration des poubelles ainsi que les consignes suivies par l'ensemble du foyer forme une organisation assez immuable.

Cette routinisation des pratiques peut s'avérer être un frein dans la mise en place d'une nouvelle organisation composant avec la collecte sélective des biodéchets. En effet, ce second tri supplémentaire demandera de requestionner la configuration des poubelles mais aussi les règles de fonctionnement que partageront l'ensemble des membres du foyer.

Ainsi, les habitants qui mettent en œuvre déjà le tri sélectif ou d'autres formes de tri (vêtements, ampoules, DEE, etc.) auront d'autant plus de facilité à requestionner leur organisation pour intégrer le tri des biodéchets.

On fait déjà le tri donc ça ne va pas nous changer beaucoup. On va mettre une poubelle en plus et puis voilà. (Réunion de groupe, trieurs, maison)

Par ailleurs, ce changement d'organisation sera d'autant plus facile que dans le foyer ce distingue un leader de la gestion des déchets qui peut s'avérer être leader sur la question du tri.

Ainsi, un tel changement d'organisation nécessite qu'un des membres du foyer porte ce projet. Il faut alors que cette personne mette en place une nouvelle configuration des poubelles et qu'elle veille au respect des nouvelles consignes de tri. Si ce rôle est tenu par un des membres du foyer, l'adhésion à la collecte sélective des biodéchets sera d'autant plus simple.

⇒ Dans une communication de proximité, via des ambassadeurs du tri par exemple, il conviendra de cibler le leader ou la personne en charge de la gestion des déchets au sein du foyer pour optimiser les chances de mise en place de cette nouvelle forme de collecte.

/ Des freins matériels à relativiser pour les déchets alimentaires

Cette nouvelle configuration implique de fait des freins matériels que les habitants invoqueront de manière plus ou moins forte notamment pour expliquer leur absence d'adhésion à la collecte sélective des biodéchets.

Parmi ces freins, **la place pour installer une nouvelle poubelle dans la cuisine est souvent évoquée** par les personnes les moins enclines à adhérer à cette nouvelle collecte.

J'ai déjà pas de place pour une poubelle de tri donc je ne vois pas comment je pourrai mettre encore une autre poubelle ! (Réunion de groupe, non trieurs, appartement)

Cet argument est surtout utilisé par les habitants qui ne suivent que peu voire pas du tout le tri sélectif.

⇒ Dans son explication de la nouvelle collecte sélective, les mairies et communautés d'agglomération doivent mettre l'accent dans leur communication sur le faible encombrement d'un bioseau à l'intérieur du foyer. En donnant ce bioseau, les habitants pourront également se rendre compte qu'une poubelle assez réduite est suffisante pour collecter les déchets de cuisine.

Par ailleurs, **le prix des poubelles à acheter pour instaurer le tri chez soi et notamment le tri des déchets alimentaires est aussi un argument avancé comme frein** à sa mise en place. Même si le prix d'un bioseau pourrait être intrinsèquement assez réduit (moins de 10 euros), les habitants les moins enclins à adhérer à la collecte sélective des déchets verts et alimentaires pourront utiliser cet argument pour expliquer leur refus de cette nouvelle forme de tri. En effet, l'enquête a montré que le prix de la poubelle pouvait cristalliser des réticences assez fortes face au tri des déchets. La poubelle est un objet pour lequel il ne convient pas de dépenser.

Une poubelle, c'est cher. J'ai autre chose à faire avec mon argent. Les poubelles de tri, c'est 40, 50 euros chez Ikea. C'est pas dans mon budget ! (Réunion de groupe, non trieurs, appartement)

L'analyse des freins à la pratique du tri évoqués ici que sont le prix et la place de la nouvelle poubelle intérieure montre que ce type d'explication joue la fonction de rempart pour ceux qui de toute manière ne veulent pas répondre à la consigne. En effet, ces freins matériels peuvent être soulignés alors qu'ils ne sont au final que peu bloquants.

⇒ Pour s'assurer qu'un maximum d'habitants réponde favorablement à la mise en place d'une collecte sélective des biodéchets, **il paraît pertinent de donner aux habitants un bioseau pour le stockage des déchets dans leur cuisine**. Ce don faciliterait la mise en action des individus. Ce geste aura pour signification de montrer l'implication et les attentes des mairies et des communautés d'agglomération quant à la participation de la population. Même si le prix de ce bioseau n'est pas très élevé, le fait de donner cette poubelle instaurerait une

forme de réciprocité où les habitants seront d'autant plus enclins à répondre favorablement à la demande institutionnelle.

Moi, je veux qu'on me donne les moyens de faire le tri. Ils nous demandent toujours de faire des efforts et on n'a rien en retour. On doit se débrouiller tout seul ! (Réunion de groupe, non trieurs, appartement)

> 3. Des consignes de tri accessibles facilitant la mise en place de la collecte

Nous l'avons vu dans ce rapport, les biodéchets forment une catégorie relativement claire et simple à appréhender. C'est un ensemble cohérent et porteur de sens, à l'inverse du tri sélectif qui, lui, est une construction intellectuelle calquée sur un processus industriel. **Au regard de la relative clarté de cette catégorie, il y a donc fort à parier que les erreurs involontaires de tri seront beaucoup moins nombreuses pour les déchets organiques que pour le tri des emballages et des papiers.** Ce dernier pose de nombreux problèmes de catégorisation. Certains déchets ne sont pas triés alors qu'ils devraient l'être ; d'autres sont mis à tort dans le tri sélectif. Un jeu complexe de règles et d'exceptions à la règle semble être en place dans cette pratique.

J'ai regardé sur Internet mais ça change tout le temps, c'est compliqué. On ne sait pas trop. Les emballages de produits comme le jambon, je ne les mets plus. Le plastique dur, je ne comprends pas trop. Il paraît qu'il ne faut pas mettre les bouteilles d'huile, je n'en mets plus. Certaines boîtes en plastique qui se ferment et peuvent être réutilisées, type restauration à emporter, est-ce qu'elles se recyclent ou pas ? (...) C'est difficile à savoir. Pendant un moment je mettais les enveloppes mais mon frère dit que la fenêtre n'est pas recyclable. Et j'ai vu une affiche dans le métro comme quoi c'est recyclable alors je ne sais plus... (F, 48 ans, trieuse, maison)

Inversement, les biodéchets répondent à une règle claire : tous les déchets organiques biodégradables (hors papier et carton) rentrent dans cette catégorie, quel que soit leur état. Dès lors, **l'appartenance ou non à la catégorie soulève peu d'interrogations.** Cette clarté est une force pour engager tous les types de trieurs dans la pratique. Elle entrainera d'autant plus facilement les engagés et les volontaires. Elle permettra aux trieurs obéissants de se conformer assez facilement à ces nouvelles consignes. Enfin, elle ne fera pas barrière aux moins motivés qui sont souvent réticents à s'intéresser aux consignes de tri et facilement découragés par des règles trop complexes.

C'est ce qu'on produit le plus, les déchets alimentaires. C'est le plus facile à trier. Il y aurait d'un côté les déchets alimentaires et le reste de l'autre côté. Ça serait simple. C'est tous les aliments tout ce qui reste après le repas. Ou avant. Oui ça va bien. (F, 25 ans, non trieuse, appartement)

Quelques doutes pourront persister à la marge sur l'appartenance ou non à la catégorie des biodéchets et mériteront sans doute d'être éclaircis pour éviter les erreurs de tri.

- **Les épiluchures de légumes et autres déchets végétaux non transformés ne poseront a priori pas de problèmes.** Relativement propre, inodore et peu salissant, ce type de déchet soulève peu de réticences de principe à être trié.

Il est en outre, un élément essentiel du compostage perçu comme utile à faire de l'engrais.

- **Les déchets verts** sont tout aussi légitimes à être gérés à part, d'autant qu'ils le sont déjà très souvent via la collecte de la ville ou le compostage.
- En revanche **les réticences seront plus fortes concernant les déchets d'origine animale et/ou ceux qui ont été cuisinés**. Les raisons relèvent à la fois de normes sociales et culturelles et de questions d'hygiène, notamment liées aux odeurs. En outre, ces deux types de déchets, et notamment les aliments d'origine animale ne sont traditionnellement pas compostés. Il y a fort à parier que beaucoup de foyers seront réticents à les gérer à part.

Les restes alimentaires et surtout la viande, on a plus de mal à voir ce que ça va devenir parce qu'il y a une odeur qui est très particulière. (Réunion de groupe, non trieurs, maison)

- **L'appartenance de la cellulose** à la catégorie, qui ne va pas de soi, devra être clarifiée et expliquée.
- **Certains déchets, à la limite de l'alimentaire** questionnent aussi : les os, les coquilles d'œufs et toutes les carapaces de crustacés.
- **L'appartenance du café et du thé** (notamment s'ils sont dans un sachet ou dans un filtre) n'est pas toujours claire.

Au-delà de la question de la clarté des consignes, il est possible que les foyers soient réticents au tri de certains biodéchets.

⇒ Il est **très important de faire clairement passer le message des consignes de tri aux habitants et de capitaliser sur la simplicité de ces règles**. Ceci permettra à la fois d'obtenir un tri de qualité, mais aussi de donner de l'élan pour initier la pratique auprès d'un large public, même peu sensibilisé au tri. Il est très probable, qu'une pratique perçue comme simple soit davantage suivie qu'un tri aux règles compliquées et que la facilité du geste ait un effet d'entraînement positif sur la pratique. C'est ce qu'on observe en négatif avec le tri des emballages et du papier. La complexité des règles de tri constitue un réel frein à la pratique, à sa qualité voire à sa pérennité. Elle peut fatiguer et décourager les trieurs les moins convaincus. Communiquer sur la simplicité des règles du tri des déchets organiques est donc un point fondamental pour rallier un maximum de personnes au-delà des publics les plus convaincus.

> 4. Un stockage des déchets cristallisant les réticences

Si la clarté des règles de tri des biodéchets est un atout incontestable pour l'adoption de cette pratique, **les contraintes pratiques et les réticences symboliques à la mise en place effective de ce geste sont, elles, des freins sérieux à son développement concret**. Ici encore tri des biodéchets et tri sélectif s'opposent de manière assez claire.

/ Des freins inhérents aux caractéristiques matérielles des déchets alimentaires

Les freins matériels au stockage et à l'évacuation des biodéchets sont des obstacles anticipés lorsque les enquêtés ont été placés en position d'effectuer une collecte sélective des biodéchets.

Les premiers freins évoqués par les personnes interviewées sont **les odeurs que les déchets alimentaires pourraient dégager dans la cuisine**. En effet, cet élément paraît cristalliser les réticences des personnes les moins enclines à adhérer à cette collecte sélective sans pour autant être rédhibitoire. Ces déchets sont perçus très souvent comme malodorants (notamment les aliments d'origine animale). Et lorsqu'ils ne sentent pas immédiatement, les biodéchets tendent à émettre des odeurs au bout de quelques jours, en pourrissant. Dans ces conditions, leur stockage est perçu comme problématique pour de nombreux enquêtés.

Cette crainte est d'autant plus forte pour les périodes d'été pendant lesquelles les restes de poissons ou les déchets de viande peuvent rapidement se décomposer et sentir mauvais.

Si je mets du poisson ou de la viande dedans, ça va sentir de plus en plus et très vite mauvais. La cuisine va servir de poubelle ! (F, 27 ans, non trieuse, appartement)

Cette réticence est d'autant plus forte pour les habitants en logement collectif qui ne disposent pas de la poubelle extérieure en toute proximité. En effet, là où les déchets recyclables sont propres et sans odeurs, la particularité des biodéchets et notamment des déchets alimentaires est qu'ils ne sont stockables qu'un moment assez limité à l'intérieur des logements.

⇒ Si les mairies et les communautés de communes donnent aux habitants des bioseaux, il conviendrait que ces derniers soient **équipés d'un couvercle**. En effet, le couvercle est impératif pour limiter au maximum les odeurs potentiellement désagréables dans la cuisine.³

Par ailleurs, **les déchets alimentaires et donc humides ont pour caractéristiques d'être salissants**. Ce frein a été largement évoqué dans les entretiens réalisés. C'est alors la poubelle utilisée pour le stockage dans la cuisine qui serait salie. Néanmoins, la manière de gérer cet obstacle est différente en fonction des individus.

Pour certains, nettoyer de temps en temps cette poubelle intérieure ne serait pas un problème et ne constituerait pas un frein rédhibitoire à l'adhésion à cette nouvelle collecte.

Pour d'autres, il conviendrait de mettre un sac plastique dans cette poubelle de stockage des déchets alimentaires permettant de la conserver propre.

Moi, je mettrais un sac dans cette poubelle. Je jette dehors avec le sac et c'est fini. Ça reste propre. (F, 61 ans, trieuse, appartement)

³ Note Sycotom : Ce bioseau pourrait être ajouré afin de permettre une circulation d'air à l'intérieur du bioseau : grâce à ce dispositif, les biodéchets ne fermentent pas et sèchent un peu avant la collecte. Ce type de modèle de bioseau est souvent utilisé dans les pays du Sud de l'Europe (Espagne, Italie...).

⇒ Devant l'aspect salissant des déchets alimentaires, il est probable que certains habitants installent des sacs plastiques dans leur bioseau. Les mairies et communauté de communes doivent donc réfléchir à la mise à disposition de sacs les plus écologiques possibles. Si cette mise à disposition n'est pas retenue par les collectivités, il faudrait que ces dernières conseillent les habitants sur la meilleure manière de stocker leurs déchets alimentaires dans leur cuisine⁴ et intègrent dans leur communication la simplicité du nettoyage que requièrerait ce bioseau dont la taille serait relativement réduite.

Si ces réticences sont compréhensibles, elles paraissent toutefois être souvent surévaluées par les enquêtés. En effet, il semble qu'il y ait dans l'esprit de certains une confusion entre séparer ses déchets organiques du reste des OMR et faire un compost à la maison. La crainte des odeurs ou de l'arrivée de petites bêtes dans la cuisine notamment est associée à la perception d'un stockage long des déchets dans le foyer et non d'un simple dépôt dans l'attente d'une collecte fréquente et régulière. De plus, la pratique effective de compost alimentaire par deux enquêtés (à l'intérieur pour l'un et à l'extérieur pour l'autre) semble battre en brèche le problème d'odeur lié à cet usage.

Devant toutes ces nuisances potentielles, qu'elles soient fondées ou non, il est fort possible que des individus refusent de trier tout ou partie de leurs déchets alimentaires. Le risque est très élevé chez les non trieurs et plus largement chez ceux qui n'investissent pas ce geste d'une forte dimension écologique. Il est probable qu'ils aient moins de motivation à lever ces réticences initiales.

⇒ Il est important de communiquer sur la différence très nette entre tri des déchets alimentaires dans le but d'une collecte séparée et compostage voire lombricompostage. Les outils d'informations devront à ce titre insister sur le fait que la fréquence de collecte permettra de limiter fortement la présence d'odeurs.

/ Un stockage des déchets verts transformé par la présence d'une poubelle extérieure

Dans le cas où la collectivité mettrait en place une collecte en porte-à-porte conjointe des déchets alimentaires et des déchets verts, les freins matériels anticipés quant au stockage des déchets alimentaires au sein du foyer s'accompagneront d'une modification des conditions de stockage des déchets verts. En effet, il a été précisé que si, pour la plupart des habitants, la collecte sélective des déchets alimentaires allait transformer une évacuation très majoritairement effectuée par la poubelle d'OMR, la collecte des déchets verts devra s'intégrer dans une organisation déjà mise en place par les individus.

D'un côté, ceux qui bénéficient actuellement d'une collecte via les sacs en papier mis à disposition se trouveront plus rapidement limités par la contenance de la poubelle extérieure

⁴ Note Sycotom : Quelques techniques simples permettent de réduire ces désagréments : mettre du papier journal ou de l'essuie-tout usagé au fond du bioseau, mettre les biodéchets dans des boulettes de papier-journal qui absorbent les jus, etc. Par ailleurs, les derniers projets de loi sur la transition énergétique évoquent une prochaine interdiction des sacs de caisse à usage unique en plastique : il est donc probable que les ménages aient prochainement à leur disposition, via les commerces de bouche, des sacs biodégradables qui pourraient être utilisés directement dans les bioeaux.

fournie par la collectivité. Devant une quantité volumineuse de déchets, il y a fort à parier que ces habitants seront tentés de stocker ces déchets dans des sacs plastiques.

Le problème, c'est que je n'aurai pas forcément assez de place dans cette grande poubelle. Quand je tonds ma pelouse, ça fait beaucoup de déchets. (Réunion de groupe, non trieurs, maison)

En revanche, d'un autre côté, ceux qui n'ont pas de collecte de déchets verts et qui doivent aller actuellement en déchetterie ou évacuent ces déchets de manière déviantes (notamment dans la poubelle d'OMR) auront l'opportunité de stocker leurs déchets verts dans cette poubelle extérieure.

> 5. L'enjeu crucial de la collecte et de la fréquence de ramassage

Le premier frein est celui de l'encombrement lié à une nouvelle poubelle extérieure.

Dans le logement collectif, si dans certaines résidences, la place serait suffisante pour rajouter un bac à déchets alimentaires sans modifier la dotation pour les autres types de déchets, d'autres pourront être amenées à remplacer une poubelle d'ordures ménagères. Il faudrait donc que le stock récolté soit suffisant pour justifier la suppression d'un container d'OM.

Moi, je ne suis pas contre le fait d'installer des containers déchets alimentaires dans mes locaux poubelles mais il faut que ce soit faisable. Si personne ne met rien dedans et qu'il n'y a pas assez d'OMR, je ne pourrai pas les garder longtemps. Il faut être réaliste. Les locaux ne sont pas extensibles. Si je dois enlever des containers OMR pour du tri alimentaire, il faut que les stocks jetés basculent effectivement d'une poubelle à une autre. (Responsable agence, bailleur social)

En logement individuel en revanche, l'encombrement lié à la présence d'une nouvelle poubelle extérieure pourra jouer comme un frein pour les personnes les moins enclines à adhérer à la collecte sélective des déchets verts et alimentaires.

⇒ Qu'il s'agisse de logements collectifs ou individuels, la contrainte de l'encombrement des nouvelles poubelles devra être surmontée via une communication de proximité permettant de discuter au cas par cas de la meilleure configuration extérieure pour l'ensemble des poubelles d'OMR et de tri.

Le second frein anticipé par les enquêtés est celui des odeurs potentiellement dégagées par les poubelles extérieures destinées à la collecte sélective des déchets verts et alimentaires. En effet, les habitants ont en tête qu'ils devront nettoyer assez régulièrement cette poubelle pour la conserver propre.

Si cet élément ne semble pas forcément rédhibitoire pour les occupants de logements individuels, il s'avère plus problématique en logement collectif. Ainsi, les gardiens d'immeuble et les responsables d'office HLM pourraient tout simplement refuser les poubelles destinées à la collecte sélective des biodéchets si ces dernières entraînent de mauvaises odeurs dans les locaux poubelles.

La poubelle, je ne suis pas sûre de l'accepter dans le local. Ça va sentir mauvais et je vais devoir la nettoyer plus souvent que les autres. Si ça me fait beaucoup plus de travail que les poubelles normales, ça ne va pas être possible. (Gardiennne d'immeuble)

Cette nécessité de nettoyage est également anticipée par les habitants en logement individuel. Si cet aspect s'avère être pour certains un obstacle, d'autres relativisent ce nettoyage à l'aune de l'opportunité que cette collecte représente pour l'évacuation des déchets verts.

Pour l'ensemble des enquêtés, la fréquence de ramassage est la condition sine qua non de leur adhésion à cette collecte. Ils imaginent a minima 2 à 3 enlèvements hebdomadaires.

⇒ **La question de la fréquence de ramassage des déchets verts et alimentaires est cruciale pour la réussite de cette mise en place⁵.** En effet, les problèmes potentiels liés aux odeurs et au manque d'hygiène des containers intérieurs et extérieurs cristallisent les réticences les plus fortes. C'est uniquement en rassurant les habitants, les gardiens d'immeuble et les bailleurs sociaux sur la fréquence de collecte que ces derniers surmonteront leurs craintes quant aux désagréments liés à l'hygiène de cette collecte séparée.

> 6. Une mise en valeur du circuit de traitement indispensable

Enfin, beaucoup d'enquêtés nous ont fait part de **l'importance de pouvoir donner du sens à leur pratique**. C'est essentiellement parce que trier a un sens pour les engagés et les volontaires qu'ils s'impliquent dans cette pratique – et qu'ils le font souvent davantage que les obéissants. Inversement c'est en grande partie parce que trier ses déchets ne représente pas un enjeu suffisamment important pour les ambivalents, les contestataires et les indifférents qu'ils sont réticents à s'engager dans ce geste.

C'est un effort citoyen qu'on fournit. Je crois qu'on a vraiment besoin de savoir à quoi ça sert en retour. On devrait imposer de faire du bilan, un rapport moral avec ce qui est fait avec. (Réunion de groupe, trieurs, appartement)

Il est donc tout à fait essentiel de communiquer auprès des habitants sur la valorisation de cette collecte sélective, sur ses enjeux et sur ses retombées concrètes. Ici encore il y a des différences assez importantes entre les déchets organiques et ceux issus du tri des emballages et du papier. L'appréhension du circuit de valorisation de ces deux types de déchets est assez différente. Et il semblerait que le circuit des biodéchets soit plus facilement compréhensible et plus parlant.

Quand on les interrogeait, les enquêtés ne savaient pas nécessairement dire spontanément à quoi pouvait servir une gestion séparée des déchets organiques. Cependant, un petit temps de réflexion et/ou une courte explication suffisait généralement à leur faire comprendre que ces déchets pouvaient être valorisables en tant qu'engrais et/ou que leur fermentation pouvait générer un gaz récupérable pour en faire de l'énergie.

⁵ Note Sycotom : A titre d'information, les fréquences moyennes observées en Europe vont de 2 fois par semaine (Italie, Espagne) à 1 fois toutes les deux semaines (Allemagne, Autriche). En France et en Belgique, la fréquence de collecte classiquement observée est de 1 fois par semaine.

Ces transformations sont simples à comprendre. En effet, ce circuit de valorisation est court, il correspond à une réaction chimique naturelle et fait référence à une activité assez largement connue, celle du compostage. Ainsi, beaucoup évoquent le fait de « faire un compost géant », « de l'engrais à grande échelle ». Cette transformation est la plus évidente à leurs yeux. La production de gaz par fermentation est moins immédiate pour les enquêtés, mais elle se comprend, elle aussi, assez rapidement. Ces circuits sont souvent plus parlants que ceux du recyclage du plastique par exemple.

En outre, le résultat de la valorisation des biodéchets semble tout à fait intéressant à la plupart des enquêtés. Fabriquer de l'engrais revêt une dimension écologique directe et indéniable. Produire du gaz semble assez pertinent aussi par rapport aux problématiques énergétiques et économiques actuelles. Ces deux débouchés auraient donc un intérêt collectif certain. Plusieurs enquêtés y voient aussi – ou aimeraient y voir – un intérêt personnel. Ainsi l'un d'entre eux a-t-il demandé s'il pourrait bénéficier d'engrais gratuit pour son jardin. Plusieurs enquêtés aimeraient savoir comment ce gaz serait utilisé et notamment s'il servirait à les chauffer eux-mêmes ou a minima s'il reviendrait sur le territoire.

C'est super de dire qu'on peut faire quelque chose avec. Ça motive. Si on nous dit, ça va servir à chauffer tel endroit et qu'on cite les villes c'est concret, ça nous parle. (Réunion de groupe, trieurs, appartement)

⇒ Pour qu'un maximum de personnes s'engagent dans le tri de leurs biodéchets, il est important de **donner du sens à leur pratique** et donc d'être les plus clairs transparents et vertueux possibles sur le circuit de valorisation de ces déchets et sur leur utilisation a posteriori.

- Si de l'énergie est produite grâce à cette collecte séparée, il conviendrait de donner les chiffres de cette production pour motiver la population.
- Un système de traçabilité est peut-être envisageable à ce sujet. Il pourrait aussi être intéressant que les bâtiments effectivement chauffés par le biogaz soient identifiables et si possible assez symboliques.
- Il serait aussi intéressant pour informer et impliquer les habitants de mener des actions de proximité qui rendraient compte de l'impact de leur geste. Les habitants pourraient déguster des fruits et légumes cultivés grâce à leur compost, récupérer de l'engrais gratuitement, etc.



Conclusion



Les personnes interviewées dans le cadre de cette **étude appréhendent la mise en place de la collecte sélective des déchets verts et alimentaires comme une avancée inéluctable** dans la gestion et le traitement des déchets. Même si les habitants n'ont pas forcément anticipé la possibilité de cette collecte séparée, son évocation ne suscite pas d'étonnement particulier. Après une courte explication de la nouvelle catégorie à trier, du traitement et de la valorisation de ces déchets, les habitants statuent rapidement sur la dimension inexorable et logique d'une collecte et d'un traitement spécifique de cette catégorie dont le traitement permettrait de transformer ces détritux en matière valorisable potentiellement créatrice d'énergie. Que les habitants interprètent cette nouvelle forme de tri comme une opportunité ou une fatalité, ils n'envisagent pas qu'elle ne leur soit pas proposée d'ici quelque temps par la commune où ils résident.

La mise en place d'une telle collecte sélective aurait pour avantage de **tracter les pratiques liées à la gestion et à l'évacuation des déchets relevant du tri des emballages et du papier**.

En effet, d'un côté, elle permettrait aux plus réfractaires au tri d'entamer une certaine forme d'engagement permis par la simplicité de la catégorie à trier et par la compréhension très rapide et intuitive de la valorisation de ce type de déchets.

D'un autre côté, les personnes déjà convaincues par le tri sélectif verront cette initiative comme une étape supplémentaire dans l'engagement des pouvoirs publics face à la question du traitement des déchets parmi les enjeux du développement durable.

Compte tenu des potentiels effets très positifs de la mise en place de la collecte séparée des déchets verts et alimentaires sur l'ensemble du tri, les collectivités doivent apporter le plus grand soin à la manière dont ils proposeront cette collecte aux habitants. L'enjeu consiste alors à anticiper et à lever les réticences symboliques et les freins matériels que les habitants peuvent cristalliser en se projetant dans l'adhésion à cette collecte.

- **La communication autour de cette mise en place est particulièrement importante à soigner.** Les habitants doivent comprendre l'implication forte des collectivités dans cette demande et l'importance d'y adhérer. Si cette adhésion revêt un caractère optionnel, la manière de présenter l'engagement de la population doit laisser peu de marge de manœuvre aux habitants. Ils doivent être fortement invités à contribuer à un effort citoyen.
L'enjeu de la communication autour de la mise en place de cette collecte est de traiter de manière concise et très accessible les items suivants :
 - les enjeux de la collecte tels que la réduction du volume de déchets en OMR et l'énergie créée par le traitement spécifique de cette collecte ;
 - l'explication de la catégorie et les déchets qui y appartiennent ;
 - l'assurance des très faibles nuisances liées à ce type de collecte.
- **l'ingénierie de projet devra anticiper les obstacles matériels et les réticences** liés à la mise en place de cette collecte séparée :
 - les mairies et les communautés de communes devront réfléchir à la distribution d'un bioseau avec couvercle et à la mise à disposition éventuelle de sacs biodégradables ;
 - L'organisation de la fréquence de ramassage revêtira également un enjeu crucial qui conditionnera en partie la pérennisation des pratiques ou au contraire la réversibilité très rapide de l'engagement des habitants.
- **Un accompagnement de proximité** sera primordial pour permettre aux habitants de surmonter les freins éventuels et d'accompagner la démarche collective sur le terrain.